# La TOUR DE GARDE

*annonce*

## LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 JANVIER 1962 N° 2

Périodique bimensuel

RESPECTEZ LE CARACTÈRE SACRÉ DU SANG

EMPLOYEZ LA VIE D'UNE MANIÈRE CONFORME À LA VOLONTÉ DIVINE

DÉLIVRÉS DE L'INQUISITION TOTALITAIRE PAR LA FOI EN DIEU

L'ASSOMPTION DE MARIE — RÉALITÉ OU FICTION?

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

## LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habacuc 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

**« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, NW; Esaïe 54: 13**

## SOMMAIRE

Êtes-vous attentif lorsque Dieu parle? 19

Respectez le caractère sacré du sang 20

Employez la vie d'une manière conforme à la volonté divine 23

L'assomption de Marie — réalité ou fiction? 27

Délivrés de l'inquisition totalitaire par la foi en Dieu 28

**Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous**

AC - Version de Crampon 1905
AS - American Standard Version *
AT - An American Translation *
Cr - Version de Crampon 1923 et 1939
Da - Version de J.-N. Darby
Dy - Catholic Douay Version *
GV - Glaire & Vigouroux
Jé - Bible de Jérusalem
KJ - King James Version *
La - Version de Lausanne
Li - Version de Liénart
LXX - The Septuagint Version *
MM - Les Moines de Maredsous
Mo - James Moffatt's Version *
NC - Nouvelle Bible Crampon 1952
NW - New World Translation *
Ro - J.-B. Rotherham's Version *
RS - Revised Standard Version *
Sy - Version Synodale
Yg - Robert Young's Version *

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Second class postage paid at Brooklyn, N.Y.

Watchtower semimonthly Vol. LXXXIII No. 2
FRENCH EDITION JANUARY 15, 1962

Tirage de ce numéro: 3 800 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« La Tour de Garde » est publiée dans les 62 langues suivantes:

**Deux fois par mois**

Afrikaans, Allemand, Anglais, Arabe, Bisaya Cebu, Chinois, Coréen, Danois, Espagnol, Finnois, Français, Grec, Iloco, Italien, Japonais, KiBemba, KiNyanga, Néerlandais, Norvégien, Portugais, SeSoutho, Slovène, Suédois, Tagal, Tchi, TchiChona, Xhosa, Zoulou

**Une fois par mois**

Arménien, Bengali, Bicol, Birman, Bisaya Hilongos, Bisaya Samar, Canara, Cinghalais, Croate, Ehoué, Gan, Hongrois, Ibanag, Ibo, Islandais, Malayalam, Marathe, Motou, Ourdou, Pampanan, Panasinan, Papiamento, Pidgin mélanésien, Polonais, Russe, Samoan, Siamois, SiLozi, Tamoul, Tchwana, Turc, Ukrainien, Viti, Yorouba

**Bureaux de la Watch Tower Society** — **Abonnement annuel**

Amérique, U.S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y. $ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76 Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont. $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C.C.P. Berne III 3319 Fr. 5.—

**Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.**

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

**CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.**

Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LXXXIII 15 janvier 1962 № 2

# Êtes-vous attentif lorsque DIEU parle ?

SI UN chef d'Etat prononce un discours, toute la nation l'écoute. Si des savants commentent les dernières réalisations scientifiques, le monde s'arrête et enregistre. Quand des personnages en vue prononcent un discours lors d'une réception, leurs paroles sont écoutées avec la plus grande attention. Mais, lorsque Dieu parle, les gens lui prêtent-ils la moindre attention? Le monde, dans son ensemble, s'arrête-t-il pour accorder la meilleure oreille à ses paroles et pour les retenir soigneusement? *Vous-même*, êtes-vous attentif lorsque Dieu parle?

En fait, peu de personnes ont des contacts personnels avec les chefs politiques, les savants et les personnes en vue dans le monde; mais ils sont toutefois attentifs à leurs paroles par l'intermédiaire de la radio, de la télévision, du cinéma ou de la presse. De même, aucun humain n'a jamais vu Dieu, mais chacun peut l'entendre parler par le truchement de sa Parole écrite, qu'il a préservée et fait traduire en plus d'un millier de langues, de telle manière qu'aujourd'hui plus de 90 pour cent de la population du globe peut entendre Dieu parler, dans sa propre langue. Aujourd'hui, Dieu parle encore par l'intermédiaire de son organisation visible qu'il utilise pour répandre le message de sa Parole écrite.

D'après la prophétie de Zacharie, Jéhovah Dieu, par le moyen de son Fils intronisé Jésus-Christ, « parle actuellement de paix aux nations ». (Zach. 9:10, *NW*.) La prophétie de Michée prédit que la Parole de Jéhovah sortirait et que les nations y seraient attentives puisque « de leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes. Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre ». (Michée 4:3.) Y a-t-il une nation au monde qui ait écouté la Parole de Dieu et accepté un désarmement total de son stock d'engins destructeurs pour marcher le long de sentiers de paix, d'unité et d'amour fraternel? Aucune! Leurs œuvres montrent qu'elles n'ont pas écouté Dieu. Elles ne peuvent en conséquence espérer que Dieu les écoute car, dit un proverbe, « si quelqu'un détourne l'oreille pour ne pas écouter la loi, sa prière même est une abomination ». — Prov. 28:9.

Pour avoir manqué d'écouter les paroles de paix de Dieu, les nations se trouvent aujourd'hui en face de la destruction. C'est pourquoi Dieu leur « parle dans sa colère, il les épouvante dans sa fureur ». Cependant, du sein de toutes ces nations du monde, Dieu rassemble une société de personnes qui répond à ses paroles de paix. C'est en elle que les prophéties se réalisent. C'est en elle que ces paroles trouvent leur accomplissement: « J'écouterai ce que dira le vrai Dieu Jéhovah, car il parlera de paix à son peuple. » Etes-vous attentif à ces paroles de paix? Vos pensées, vos paroles et vos œuvres sont-elles conformes aux paroles de Dieu, vous identifiant comme faisant partie du peuple auquel Dieu parle de paix? — Ps. 2:5; 85:8, *NW*.

Il faut être très attentif au fait de ne pas laisser ses sentiments personnels détourner notre attention lorsque Dieu parle. La Bible nous rapporte un exemple de la manière dont cela peut se produire. Caïn, fils premier-né d'Adam, avait laissé la jalousie grandir en lui parce que la faveur de Dieu reposait sur son frère Abel. Le ressentiment grandit en Caïn, permettant à la haine de prendre racine. Dieu parla de paix à Caïn, l'encourageant à corriger son comportement et à pratiquer le bien. « Et l'Eternel dit à Caïn: Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu? Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi: mais toi, domine sur lui. » Ce fut à cause de ses sentiments personnels que Caïn s'endurcit et qu'il refusa d'écouter Dieu. Il avait perdu du prestige aux yeux de sa famille et, par suite, se disait que la faute en incombait à Abel; il se rebella contre les paroles de Dieu qui lui recommandait de changer de conduite et de suivre l'exemple de son jeune frère. Pour avoir manqué d'être attentif aux paroles de Dieu, Caïn commit le premier meurtre et il fut mis au ban de la société. — Gen. 4:6, 7.

Nous ne devons jamais permettre à nos sentiments de nous endurcir comme Caïn, et nous faire tourner l'oreille aux paroles que Dieu nous adresse. Nous ne voulons pas non plus être comme les citoyens de l'ancien Israël qui « n'ont point écouté, n'ont point prêté l'oreille; ils ont suivi les conseils, les penchants de leur mauvais cœur ». Cela peut arriver presque sans que nous le réalisions. Si vous vous examinez, entretenez-vous un ressentiment contre une sœur ou un frère chrétien parce que vous pensez qu'il vous a fait du mal ou qu'il a reçu des privilèges ou des recommandations que vous estimiez vôtres. De tels sentiments de jalousie vous amènent-ils à détourner votre oreille des instructions de Dieu qui vous recommandent de « rechercher la paix et de la poursuivre »? — Jér. 7:24; I Pierre 3:11.

Peut-être un serviteur de Dieu vous a-t-il fait remarquer, à l'aide de la Parole de Dieu, que vous aviez un point de vue non convenable ou que vous suiviez une voie qui n'était pas droite? Etes-vous attentif lorsque Dieu vous parle par l'intermédiaire de ce serviteur? Vous sentez-vous heureux d'être corrigé par ce que Dieu vous dit? Ou alors, comme Caïn, entretenez-vous du ressentiment et détournez-vous votre oreille? Ce n'est pas toujours facile d'écouter et d'obéir quand Dieu parle, mais c'est pourtant la voie sage, qui réjouit le cœur de Jéhovah. Cette manière de faire préserve la paix et l'organisation de Jéhovah.

Certaines personnes opèrent un tri des paroles de Dieu. Elles sont attentives aux paroles de Dieu à propos de certains sujets, alors qu'elles ne veulent rien entendre d'autres. Pourtant, l'apôtre dit que « *toute Ecriture* est inspirée de Dieu, et utile... afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre ». Cela ne montre-t-il pas qu'on devrait lire toute la Bible, de la Genèse à l'Apocalypse? Oui, Dieu parle par chaque livre, chapitre et verset de sa Parole écrite. Nous devrions désirer entendre « tout le conseil de Dieu ». Ne trouvons-nous pas de temps pour lire la lettre d'un ami ou d'une personne qui nous est particulièrement chère, pour être très attentif à chacune des paroles qu'il veut nous communiquer? Cultivez un tel amour pour Jéhovah en faisant de la lecture de sa Parole une habitude. Vous envisagerez alors avec impatience le moment où vous prendrez quelques instants pour écouter votre Père céleste vous parler. — II Tim. 3:16, 17; Actes 20:27.

Dieu parle maintenant de paix à son peuple, composé de personnes venues de toutes les nations. En réponse à cette invitation, elles ont transformé leurs épées en socs de charrue, se revêtant de dispositions douces et paisibles. Identifiez-vous avec le peuple de Dieu en écoutant le Père céleste quand il parle. Alors, obéissez, oui, obéissez à son commandement de partager cette bonne nouvelle de paix avec les autres.

# Respectez le CARACTÈRE SACRÉ du SANG

AU SEIN d'un monde qui ferme l'oreille aux vérités de la Parole divine, les chrétiens se trouvent journellement devant des situations qui éprouvent leur foi en Dieu et en la justice de sa loi. Dieu veut que l'homme respecte le caractère sacré du sang. Mais le monde s'est à ce point éloigné des sentiers divins que beaucoup ignorent l'existence d'une loi divine réglementant des choses telles que l'usage du sang. Quant aux autres, ils passent outre à ses prescriptions sans aucun remords de conscience. Forts de la bénédiction du clergé, ces hommes ont répandu sur les champs de bataille le sang de milliers et de milliers de leurs semblables, tout en priant Dieu de leur accorder son soutien. Qu'on consomme du sang en maintes régions de la terre ou que dans les magasins se vendent des produits faits avec du sang, cela ne les trouble pas. Lorsqu'ils entendent dire que la fréquence des transfusions sanguines a augmenté de façon considérable — plus de cinq millions d'interventions en une année — ils considèrent cela comme un signe des progrès de la médecine.

[2] Faisant un contraste marqué avec l'indifférence du monde, il y a la conduite de près d'un million d'hommes, de toutes les parties du monde, qui eux obéissent à la loi divine sur le caractère sacré du sang. Ces gens supportent l'épreuve de leur foi et restent fermes. Mais la presse, profitant de l'ignorance du public, les a présentés comme des sectaires qui, par fanatisme, refusent la transfusion sanguine. Faisant écho aux journaux, prêtres, pasteurs et rabbins ont déclaré que la loi divine ne s'applique pas dans les cas où une vie est en jeu. Les conséquences sont que beaucoup de personnes mal informées se tournent contre Dieu et sa Parole, déclarés sans amour et déraisonnables. Mais la Source de toute sagesse pourrait-elle être déraisonnable? Le Dieu qui est amour et qui a doué l'homme de la faculté d'aimer, peut-il être un Dieu sans amour? Cela est impossible! Sa voie est une voie droite. Un examen attentif de sa Parole nous fera voir les choses sous leur angle véritable. Etant l'Auteur de la vie, Dieu nous prescrit la conduite à tenir pour prolonger nos jours. Par ses lois, il nous empêche de faire par ignorance des choses susceptibles de nous nuire ou même de nous coûter la vie. Qu'il en est bien ainsi concernant sa loi sur le sang, c'est ce qu'attestent les faits. — Prov. 2:6; I Jean 4:16; Ps. 25:4.

## LEGISLATION DIVINE SUR LE SANG

[3] Cette question n'est pas nouvelle. Il n'y a là rien de particulier au XX[e] siècle où s'étudie l'emploi médical du sang. Voilà plus de 4300 ans, quand Noé et sa famille, seuls survivants humains du déluge universel, débarquèrent de l'arche, que Dieu promulgua sa loi sur le sang. Avant cette époque, l'homme se nourrissait uniquement de végétaux et de fruits, substances sans âme, mais voici que, pour la première fois, Dieu autorisait l'homme à ajouter de la viande à son régime, en ces termes: «Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture: je vous donne tout cela, comme l'herbe verte. Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang.» (Gen. 9:3,4). Cette loi est explicite. Il est permis de consommer de la viande mais débarrassée de son sang, car le sang représente l'âme ou la vie de la créature. Il faut que l'homme respecte le caractère sacré du sang et, par là, témoigne de son respect pour Jéhovah Dieu, le Dispensateur de la vie.

[4] Environ huit siècles plus tard, quand les Israélites, qui venaient d'échapper à l'extermination en Egypte, se rassemblèrent au pied du mont Sinaï, Jéhovah mit de nouveau l'accent sur l'interdiction qui frappait le sang. Dieu déclara: «C'est ici une loi perpétuelle pour vos descendants, dans tous les lieux où vous habiterez: vous ne mangerez ni graisse ni sang.» (Lév. 3:17). Quelle que fût sa provenance, animale ou humaine, il était défendu d'introduire dans son corps du sang comme aliment. On ne devait pas même le conserver, car Dieu déclara encore: «Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et le couvrira de poussière. Car l'âme de toute chair, c'est son sang, qui est en elle.» (Lév. 17:13,14). La raison est énoncée de manière très explicite. L'âme ou la vie de la chair est dans le sang et celui qui obéirait à la loi divine témoignerait de son respect pour le caractère sacré de la vie et pour la Source de la vie.

[5] Même quand se présentaient des situations critiques, il y eut des hommes qui reconnurent que ce n'était pas là une justification pour oublier la loi relative au caractère sacré du sang. Prenons, par exemple, ce qui se produisit à l'époque où l'armée d'Israël sous le roi Saül était en guerre avec les Philistins. La bataille avait été rude et les hommes étaient à bout de force. Alors, est-il rapporté dans la Bible,

1. a) Par quelle attitude le présent monde oblige-t-il les chrétiens à démontrer leur foi en Dieu et en sa loi? b) Qu'a fait le monde en ce qui concerne le sang?
2. a) Qu'ont dit la presse et le clergé au sujet des hommes qui respectent le caractère sacré du sang? b) Par suite de ces déclarations, quelle est l'attitude des personnes mal renseignées mais comment faut-il considérer la chose?
3. Quand Dieu promulgua-t-il pour la première fois la loi sur le sang et que prescrit-elle à l'homme?
4. Comment Dieu souligna-t-il aux Israélites la prescription relative au sang et quelle était la raison de l'interdiction?
5. Est-ce qu'une situation critique mettant en jeu des vies humaines autorise à passer outre à la loi divine?

le peuple « se jeta sur le butin. Il prit des brebis, des bœufs et des veaux, il les égorgea sur la terre, et il en mangea avec le sang ». Il ne s'agissait pas ici d'un acte sans gravité, excusable en raison de l'état d'épuisement des hommes. On avertit ainsi Saül: « Voici, le peuple pèche contre l'Eternel (Jéhovah), en mangeant avec le sang. » (I Sam. 14: 32, 33). On ne regarda pas la chose comme certains rabbins qui pensent qu'il est permis de passer outre aux prescriptions de la Loi lorsqu'une vie est en jeu. Ce que faisaient ces hommes était un péché contre Dieu et il fallait prendre des mesures immédiates pour y mettre un terme.

## OBLIGATION DES CHRETIENS

[6] Il est vrai que les chrétiens ne se trouvent pas sous l'alliance de la Loi dont Moïse fut le médiateur. Ayant rempli son objet, la Loi fut abrogée, à l'époque de la conclusion de la nouvelle alliance sur le sang de Jésus-Christ. Faut-il en conclure que les restrictions relatives à l'usage du sang ont elles aussi été supprimées? Non, car ce que la Loi disait sur l'abstention du sang ne faisait que mettre en relief l'interdiction que Dieu énonça dans la loi qu'il donna à Noé et cette défense s'applique à tous les hommes. Pour qu'il ne restât aucun doute à ce sujet dans l'esprit des chrétiens, Juifs et Gentils, le collège central de Jérusalem attira leur attention sur leurs obligations en ce domaine, dans les termes suivants: « Car il a paru bon au saint esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire, savoir, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l'impudicité, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde. » — Actes 15: 28, 29.

[7] Il y a cependant des théologiens qui pensent que cette interdiction du sang ne nous concerne pas. « Ce n'était là qu'une défense temporaire, disent-ils, destinée à faire éviter le scandale des convertis juifs. La nécessité de cette prohibition ayant disparu, l'abrogation, bien que non décrétée, va de soi. » Mais posons-leur cette question: Quelle nécessité a disparu? Il y a encore de nos jours des Juifs qui sont membres de l'assemblée chrétienne, donc on ne peut invoquer leur absence comme la raison qui annule l'interdiction. Les Ecritures déclarent en termes non équivoques que l'homme doit s'abstenir du sang, car la vie est dans le sang. Le fait que la vie est dans le sang serait-il moins vrai aujourd'hui qu'hier? Et si l'on soutient que le respect de l'usage sacrificiel du sang n'est plus chose obligatoire, car Dieu ne demande pas aux chrétiens de lui offrir des animaux en sacrifice, il convient de faire remarquer que chez les chrétiens ces immolations animales avaient pris fin seize ans avant la publication du décret apostolique. Quant à ceux qui prétendent que cette parole du Christ: « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de la bouche », a rendu caduque la loi sur le sang, ceux-là affirment en fait que le décret imposant aux chrétiens l'abstention du sang, lequel fut pris sous la direction du saint esprit, était révoqué dès avant sa publication. Car Jésus a prononcé cette parole dix-sept ans avant que la décision sur le sang fut proclamée par le concile de Jérusalem. — Mat. 15: 11.

[8] Le collège central qui publia la décision sur le sang n'y voyait pas une mesure recommandée par les circonstances et susceptible d'être levée par la suite. Si l'interdiction du sang était temporaire, alors les autres défenses de la décision apostolique avaient la même valeur, c'est-à-dire que l'abstention de l'idolâtrie et de la fornication était également provisoire et destinée à éviter le scandale des nouveaux convertis. Mais la nécessité de ces interdictions a-t-elle disparu, de sorte qu'il est permis maintenant aux chrétiens de se livrer à l'impudicité et à l'idolâtrie? Nullement! Le contenu du décret n'indique aucune limite dans la durée; ses prescriptions sont aussi « nécessaires » maintenant qu'autrefois. A propos de Genèse 9: 4, le *Clarke's Commentary* fait remarquer ceci: « Que la prohibition ait été renouvelée sous la loi chrétienne ne laisse guère de doute à tout homme qui lit sans parti pris Actes 15: 20, 29 et 21: 25, passages dans lesquels il est demandé aux convertis de la Gentilité de s'en abstenir sur l'autorité, non des seuls apôtres, mais du saint esprit... non par peur de scandaliser les Juifs convertis, comme le pensent les théologiens, mais parce que c'était un... de ces points nécessaires du fardeau... de l'obéissance dont on ne pouvait les dispenser. »

[9] L'Histoire confirme cette façon de comprendre la question. Les premiers chrétiens ne regardaient pas l'interdiction du sang comme n'ayant d'importance que pour autant que cette défense évitait le scandale des convertis juifs. Les chrétiens ne se croyaient pas permis de passer outre à cette défense si, en persistant à l'observer, ils risquaient de mettre leur vie en danger. Tout le monde savait, même leurs persécuteurs, que les chrétiens refusaient de manger du sang. Quand on voulait savoir si quelqu'un était vraiment chrétien, on ne l'éprouvait pas seulement en lui ordonnant d'offrir de l'encens aux divinités païennes de Rome mais aussi, à l'occasion, en lui demandant de manger de la saucisse préparée avec du sang. Si grave était cette question que le fait de consommer du sang était regardé comme un reniement de la foi chrétienne. Tertullien, qui vécut au début du troisième siècle, en fit allusion quand, dans ses écrits, il s'adressa au monde romain. Nous citons: « Que votre erreur éclate devant les chrétiens, car nous ne faisons pas même entrer le sang des animaux dans notre régime naturel. Nous nous abstenons pour cette raison de ce qui est étouffé ou mort de soi-même afin de nous souiller d'aucune manière par le sang, même enfoui dans la viande. Enfin, quand vous éprouvez les chrétiens, vous leur offrez des saucisses pleines de sang. Vous savez parfaitement que cela leur est interdit, mais vous voulez leur faire commettre un péché. »* Un autre écrivain chrétien, Origène, déclara de son côté dans son apologie des doctrines chrétiennes: « Quant aux chairs étouffées, il nous est défendu par l'Ecriture d'en manger, parce que le sang n'en est pas sorti. »†

[10] A une date aussi récente que l'an 692, il y eut un concile à Constantinople (le synode de Troullos) qui, dans son soixante-septième canon, déclara: « Nous blâmons comme ils le méritent ceux qui de façon ou d'autre préparent un repas avec du sang animal et qui le mange pour satisfaire leur ventre vorace. En conséquence, quiconque mangera désormais du sang animal sous quelque forme que ce soit, sera défroqué s'il est prêtre et excommunié s'il est laïque. »‡ L'Eglise orthodoxe croit encore de nos jours à la valeur du décret apostolique sur le sang.

[11] Dans l'Occident, cependant, c'est à partir du IVe siècle que l'indifférence pour la loi divine sur le sang grandit de façon notable. Augustin, qui fut aussi le vulgarisateur de

6. Pourquoi la loi sur le sang s'applique-t-elle aux chrétiens, qui pourtant ne sont pas sous l'alliance de la Loi?
7, 8. Quels arguments avancent les théologiens pour restreindre l'effet de la décision apostolique et en quoi leurs arguments portent-ils à faux?

* « Apology », traduction de T.-R. Glover (1931).
† « Origène — Contra Celsum », Bibliothèque anti-nicéenne, Vol. 23 (1872).
‡ « Great Greek Encyclopedia » de Paul Drandakis, pages 708, 709.

9, 10. a) Quels faits historiques attestent que les premiers chrétiens reconnaissaient qu'il était de la plus haute importance de s'abstenir du sang? b) Que déclarèrent à ce propos des écrivains chrétiens du IIIe siècle? c) Comme l'atteste une déclaration de 692, quelle est l'attitude de l'Eglise orthodoxe sur la question du sang?
11. Dans l'Eglise romaine, quels faits témoignèrent d'une indifférence grandissante pour la loi divine sur le sang?

la doctrine platonicienne de l'immortalité de l'âme, soutint que le décret apostolique avait perdu son importance, ayant rempli son objet.* Enfin, au XV[e] siècle, l'Eglise romaine s'était si éloignée du point de vue des premiers chrétiens qu'on n'hésita pas à se servir non du sang d'animaux mais du sang de trois petits garçons pour tenter, sans succès, de rétablir le pape Innocent VIII, qui était malade, et cela au prix de la vie des trois donneurs. Ainsi, comme on peut le voir, l'indifférence de la chrétienté pour le caractère sacré du sang n'est pas produite par la foi chrétienne mais c'est la conséquence de l'apostasie. — I Tim. 4:1.

### LE SANG EMPLOYE COMME NOURRITURE

[12] Il est donc de la plus haute importance pour les vrais chrétiens du temps de la fin de se montrer vigilants de peur d'attenter au caractère sacré du sang. Ils se garderont d'imiter le présent monde. Par exemple, en Afrique il y a des peuplades qui complètent leur alimentation en buvant du sang à la veine jugulaire de leurs bœufs. En nombre d'endroits, on voit des hommes aller aux abattoirs pour boire le sang de bêtes fraîchement tuées, étant persuadés que c'est là un remède contre certaines maladies. En Extrême-Orient, il y a des pays où le sang entre comme élément de base dans la préparation de certaines soupes et sauces. En Amérique du Sud un plat très commun se fait avec du sang de porc mélangé à du riz, des pommes de terre et des condiments. Presque partout on vend, sous divers noms, de la saucisse faite avec du sang. Toutes ces pratiques témoignent d'un mépris absolu pour le caractère sacré de la vie car toutes transgressent la loi de l'Auteur de la vie en matière de sang.

[13] La loi sur le sang interdit encore la consommation des chairs étouffées car le sang n'en a pas été répandu. Ainsi on ne peut manger la chair d'animaux morts étouffés ou autrement dans un piège, ni la chair du gibier abattu à la chasse mais pas aussitôt saigné. Dans beaucoup de pays on tue les poulets par étouffement, en leur brisant le cou mais sans leur couper la tête. Cette viande-là est également interdite aux chrétiens. Il est des bouchers qui, indifférents aux lois divines sur la question, saignent mal les animaux, qui empêchent même l'écoulement du sang pour augmenter le poids de la viande. Si un chrétien apprend que son boucher saigne mal les bêtes, il ira s'approvisionner en viande ailleurs ou s'abstiendra d'en manger s'il n'y a pas d'autre boucherie. De même le chrétien consciencieux refusera de manger de la viande dans un restaurant s'il sait que dans la région on saigne incomplètement les animaux. En de telles circonstances, si un chrétien veut manger de la viande, il lui faudra acheter un animal ou un volatile vivant et le tuer lui-même.

[14] Le mépris de la loi divine est si général qu'on emploie du sang total, du plasma et des dérivés du sang pour la fabrication de produits vendus comme denrées alimentaires. Par exemple, on rapporte que certains fabricants de conserves de viandes font entrer du sang dans leur recette pour les saucisses de Francfort, la mortadelle, les pâtés, etc. On ne dira pas que c'est du sang, mais quelle que soit l'appellation de ces produits, si c'est du sang ou un dérivé du sang, c'est mal. Tous les fabricants de conserves de viandes ne font pas ainsi, tant s'en faut. En certains endroits, personne n'ignore que le « hamburger » (sorte de viande hachée) se compose surtout de graisse mélangée de sang. Il y a des années, la Russie avait des boulangeries qui fabriquaient du pain avec de la farine de seigle et du sang de bœuf défibriné, mélangés dans la proportion de sept à trois. Dans d'autres pays, certains boulangers emploient, au lieu de blanc d'œuf, du plasma en poudre pour la pâtisserie. On peut lire sur l'étiquette de divers fortifiants et comprimés en vente dans les pharmacies que dans leur formule entrent des fractions sanguines telles que l'hémoglobine. Il importe donc d'être vigilant. Il faut savoir ce qui se fait dans sa région, poser des questions raisonnables aux débitants de viande et comprendre les étiquettes des produits en boîtes ou en paquets. Comme le monde se soucie de moins en moins de la loi divine sur le sang, il est important que le chrétien soit toujours plus vigilant pour « se préserver des souillures du monde ». — Jacq. 1:27.

### LA TRANSFUSION SANGUINE

[15] Au cours des siècles, les abus que l'homme a faits avec le sang ont revêtu des formes multiples. Il y eut autrefois des princes égyptiens qui employaient le sang humain à des fins de rajeunissement. Il y eut aussi des hommes qui buvaient le sang de leurs ennemis. Mais ce n'est qu'après les études de William Harvey sur la circulation sanguine, au XVII[e] siècle, que l'on tenta de transfuser le sang des veines d'un individu dans celles d'un autre. Après de graves échecs marqués par des accidents mortels, on commença, au début du XX[e] siècle, à regarder la transfusion sanguine d'un œil plus favorable, quand les recherches eurent permis l'identification de plusieurs groupes sanguins. Les deux guerres mondiales et le conflit coréen ouvrirent aux médecins un vaste champ pour expérimenter l'usage thérapeutique du sang. A l'heure actuelle, on a perfectionné le procédé au point que la médecine emploie non seulement le sang total et le plasma, liquide presque incolore qui véhicule les globules, mais également les globules rouges séparés du plasma et, selon les cas, les diverses protéines plasmatiques.

[16] La loi divine est-elle enfreinte par cet usage médical du sang? Est-il mal de conserver la vie par des injections de sang, de plasma, de cellules rouges ou des diverses fractions sanguines? Oui, c'est mal! La loi que Dieu a donnée à Noé et qui s'applique à tous ses descendants interdit de manger du sang, c'est-à-dire d'employer le sang d'une autre créature pour se nourrir ou soutenir sa vie. De même que Tertullien dans son *Apologie* explique comment les premiers chrétiens raisonnèrent sur la question, de même il est actuellement admis que si cette prohibition s'applique au sang animal, elle s'applique à d'autant plus forte raison au sang humain. Cette défense frappe n'importe quel sang. — Lév. 3:17, *NW*.

[17] On prétend que le décret interdisant le sang que publia le collège central des chrétiens ne concerne pas le sang humain, mais seulement le sang animal. C'est témoigner de son ignorance des faits de l'histoire. Dans la Rome païenne, qui, au I[er] siècle, était maîtresse du monde méditerranéen, on voyait, aux combats de gladiateurs, des spectateurs se précipiter dans l'arène pour sucer le sang qui coulait du cou du vaincu. On rapporte que chez les Scythes il y en avait qui mangeaient ceux de leur parenté qui étaient décédés. Chez quelques peuples on concluait des alliances en buvant chacun une certaine quantité du sang de l'autre. Pour faire l'initiation aux rites de la déesse Bellone, on recueillait du sang dans la main pour le manger. Ainsi, quand les apôtres, sous la direction du saint esprit, prescrivirent aux

* « A History of the Councils of the Church. From the Original Documents (1896) ».

12. Quelles sont quelques-unes des pratiques modernes qui attentent au caractère sacré de la vie et que les chrétiens doivent éviter?
13. Pourquoi faut-il veiller à tuer comme il convient les bêtes destinées à la consommation et, en certains cas, que devra faire le chrétien?
14. De quelle manière emploie-t-on le sang dans certains produits alimentaires? Que fera le chrétien?
15. Quels faits ont marqué l'usage du sang dans le traitement médical?
16. L'emploi du sang dans les traitements médicaux est-il une transgression de la loi divine?
17. Quels faits historiques attestent qu'on fit jadis un mauvais usage du sang humain? Donc quel sang est encore visé par le décret publié par le collège central des chrétiens?

chrétiens l'abstention du sang, ils songèrent également au sang humain.

18 Il importe peu que le sang soit absorbé par les veines au lieu de la bouche. Et l'argument que ce n'est pas la même chose que l'alimentation par voie intraveineuse n'a pas non plus de valeur. Il est de fait que la transfusion nourrit ou entretient la vie du corps. C'est ce que confirme un passage du livre *Hemorrhage and Transfusion* (Hémorragie et transfusion), dans lequel l'auteur, George W. Crile, cite une lettre de Denis, médecin français et un des premiers chercheurs dans le domaine de la transfusion. Voici ce que dit cette lettre: « Faire une transfusion, ce n'est rien d'autre qu'alimenter par un chemin plus court qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire placer dans les veines du sang tout fait au lieu de prendre de la nourriture qui ne devient du sang qu'après plusieurs changements. »

19 Etant donné l'accent mis sur l'usage du sang dans le monde médical, on recommande constamment de nouveaux traitements qui impliquent l'emploi du sang. Mais qu'il s'agisse de sang total ou d'une fraction sanguine, que ce soit du sang prélevé de son propre corps ou prélevé d'un autre sujet, que le sang soit administré sous forme de transfusion ou de piqûre, la loi divine garde toute sa valeur. Dieu ne permet pas à l'homme d'utiliser le sang comme les autres matières. Dieu lui demande de respecter le caractère sacré du sang.

20 Quel bel exemple de respect de la loi en question fut celui que donna le roi David, homme craignant Dieu! Avant l'époque de l'expulsion hors du pays des ennemis du peuple de Dieu, les Philistins avaient une garnison à Bethléhem. Un jour « David eut un désir, et il dit: Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléhem? » En effet, David aurait voulu que les Philistins fussent partis et qu'il pût sans danger se rendre à la citerne de Bethléhem pour y boire de son eau. En entendant ce désir, « trois hommes (vaillants) passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléhem. Ils l'apportèrent et la présentèrent à David. » Ce que ces hommes lui apportaient n'était rien d'autre que de l'eau, mais ils étaient allés la chercher au péril de leur vie. David ne l'ignorait pas. Aussi refusa-t-il de la boire. « Il la répandit devant l'Eternel (Jéhovah). Il dit: Loin de moi, ô Eternel, la pensée de faire cela! Boirais-je le sang de ces hommes qui sont allés au péril de leur vie? Et il ne voulut pas la boire. » (I Chron. 11:16–19; II Sam. 23:15–17). David respectait la loi divine. S'il s'abstenait du sang animal, il se gardait évidemment de consommer du sang humain, faute bien plus grave. Il se garda même de rien faire qui *ressemblât* à une transgression de la loi divine. C'était un homme selon le cœur de Dieu. C'est par une obéissance semblable, venue du cœur, que les chrétiens actuels s'abstiennent de tout abus du sang. Par amour pour Dieu, ils témoignent du respect pour le caractère sacré du sang.

18. Qu'est-ce qui prouve que transfuser du sang c'est alimenter avec du sang?
19, 20. a) Etant donné les nouveaux procédés de la thérapeutique médicale, comment peut-on déterminer s'il faut accepter ou refuser un traitement impliquant l'emploi du sang? b) Quel bel exemple David a-t-il donné sous ce rapport, témoignant ainsi de son respect pour le caractère sacré du sang?

## *Employez* LA VIE D'UNE MANIÈRE CONFORME *à la volonté divine*

IL N'EST qu'une seule manière d'employer légitimement le sang, c'est de l'employer d'une manière conforme à la volonté divine. Il est interdit de manger du sang. Dieu ne donne pas le droit de l'administrer sous forme de traitement médical destiné à conserver la vie. En dehors de sa fonction vitale dans le corps de la créature qui en est le propriétaire, il n'y a qu'un seul usage du sang qui soit permis par Dieu. Cet emploi fut indiqué aux jours de Caïn et d'Abel. Il est écrit: « Abel fut berger, et Caïn fut laboureur. Au bout de quelque temps, Caïn fit à l'Eternel (Jéhovah) une offrande des fruits de la terre; et Abel, de son côté, en fit une des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. L'Eternel (Jéhovah) porta ur regard favorable sur Abel et sur son offrande; mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et sur son offrande. » (Gen. 4:2–5). L'offrande de Caïn consista en produits végétaux privés d'âme. Mais le sacrifice d'Abel représentait une vie et exigea une effusion de sang. En agréant l'offrande d'Abel, Jéhovah indiqua pour la première fois qu'un sacrifice devait nécessairement comporter une effusion de sang. Mais Caïn refusa de se laisser diriger par Dieu en ce domaine. Au contraire. Caïn tua son frère Abel, le seul homme qui employât la vie, la sienne et celle de son troupeau, d'une manière conforme à la volonté divine.

1 Les fidèles serviteurs de Dieu savaient que c'était la volonté divine que le sang des animaux fût répandu en sacrifice. Noé, Abraham et d'autres hommes firent un tel usage du sang, comme cela est dit dans la Bible (Gen. 8:20; 22:13). Quand leurs descendants, c'est-à-dire les Israélites, se rassemblèrent au pied du mont Sinaï, où ils furent organisés en nation, Jéhovah leur dit en termes très clairs qu'il n'y a qu'un seul usage auquel peut servir le sang répandu. Dieu leur déclara: « Je vous l'ai donné sur l'autel, pour faire propitiation pour vos âmes; car c'est le sang qui fait propitiation pour l'âme. » (Lév. 17:11, *Da*). Puisque le sang est si intimement lié aux phénomènes vitaux et que le péché entraîne la perte de la vie, Dieu exige comme sacrifice propitiatoire pour le péché ce qui représente la vie, à savoir le sang. Il est écrit: « Sans effusion de sang il n'y a pas de pardon. » — Héb. 9:22.

3 Les victimes animales préfigurèrent toutes une grande victime, capable d'effacer le péché d'une manière permanente et d'offrir aux serviteurs de Dieu l'occasion d'obtenir la vie éternelle. Cette victime ne fut pas prise parmi les

1. a) La volonté de qui dicte l'usage à faire du sang? Quelles pratiques défend-il? b) Quel événement du temps de Caïn et d'Abel indiqua à quel usage légitime pouvait servir le sang répandu?
2. Quel fut le seul usage légitime du sang répandu permis par Dieu? A qui le fit-il savoir et comment?
3. Quelle grande victime préfigurèrent les victimes animales et de quelle façon son sang bénéficie-t-il à l'humanité?

troupeaux d'Israël. Cette victime était Jésus-Christ, le Fils de Dieu, celui que Jean-Baptiste identifia quand il s'exclama en ces termes: « Voici l'agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. » (Jean 1: 29). C'était là le don de Dieu en faveur du genre humain. C'était l'Agneau, son Fils, celui qui offrit sa vie en sacrifice. Grâce à cette immolation faite par amour, il est possible à des hommes et à des femmes d'avoir accès au privilège de servir dans les parvis célestes auprès du Christ-Roi, car ces humains ont été « justifiés par son sang ». (Rom. 5: 9.) Outre ce « petit troupeau » de cent quarante-quatre mille membres, il y a une « grande foule » de personnes servant Dieu devant le trône, sur son marchepied qu'est la terre, qui bénéficient du sacrifice rédempteur. Ces personnes lavent leurs robes et les blanchissent dans le sang de l'Agneau. Aussi reçoivent-elles le pardon de leurs péchés et elles sont considérées comme justes par Dieu. — Apoc. 7: 14, 15.

[4] L'immolation parfaite de Jésus-Christ était exactement le sacrifice qu'il fallait offrir à Dieu en faveur de l'homme pécheur. Il n'est pas besoin de le renouveler. Les sacrifices d'animaux ne sont plus nécessaires. En fait, ces sacrifices sont en horreur à Dieu car ce sont autant de signes de mépris pour le sacrifice dont la victime fut son envoyé. Ainsi, le sacrifice rédempteur de Jésus-Christ, est la seule immolation que Dieu permette parmi ses témoins chrétiens et grâce à quoi le sang d'une créature peut être employé pour sauver des vies. Il est écrit: « En lui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce. » (Eph. 1: 7). Notre vie dépend de notre foi à la rédemption, donc de notre foi en ce que Dieu a décidé concernant l'usage légitime du sang. Ceux qui désirent recevoir la vie des mains de Dieu s'abstiendront donc d'employer le sang d'autre manière que celle autorisée par l'Auteur de la vie.

## IL FAUT AIMER DIEU DE TOUTE SON AME

[5] Un jour, un homme versé dans la connaissance de la loi mosaïque demanda à Jésus: « Maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle? » Dans sa réponse, Jésus énonça un principe directeur qui nous aide à déterminer ce qu'il faut faire de notre vie présente pour obtenir le prix de la vie éternelle. Jésus répondit: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée. » (Luc 10: 25–27). Que faut-il comprendre par « aimer Dieu de toute son âme »? Qu'il faut donner en offrande notre vie à Dieu, qu'il faut consacrer notre vie à l'exécution de toute tâche divinement reçue. Ayant voué notre vie à Dieu, il nous faut bien comprendre sous quelle figure la Bible représente la vie. C'est sous l'image du sang, qui est le siège de la vie ou de l'âme. Ainsi, quand on enlève une vie, on dit que le sang a été répandu. Le sang est lié de façon si intime aux phénomènes vitaux qu'il est dit dans la Bible que l'âme ou la vie de l'homme est son sang. En parlant à Noé, Dieu mit en parallèle les mots âme ou vie et le terme sang. Il déclara: « Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang. » (Gen. 9: 4). Aux Israélites Dieu dit simplement: « Le sang, c'est l'âme » ou « Le sang, c'est la vie ». (Deut. 12: 23, *NW note.*) Ainsi, quand on voue sa vie à Dieu, il faut bien veiller à employer ce qui représente la vie, c'est-à-dire notre sang, d'une manière conforme à la loi divine.

[6] Ainsi le plus grand des commandements indique que le chrétien n'est pas libre de donner son sang. La vie appartient à Dieu et ce n'est qu'à lui que nous avons le droit de la donner, dans son service. Il est également faux de prétendre que l'amour du prochain demande que l'on donne son sang. Ce n'est pas aimer son prochain que de participer avec lui à la transgression de la loi divine. Puisqu'il est mal de recevoir une transfusion sanguine, ainsi que l'indique la loi divine, il est également mal de donner son sang à des fins de transfusion.

[7] Dieu demande à ses serviteurs de lui obéir. Cette obéissance est un bienfait, car elle les protège du mal. Il est intéressant de noter que, si les organismes chargés de la collecte du sang cherchent à donner l'impression que l'opération est absolument sans danger, tout le monde ne partage pas leur opinion. Dans le livre *Physiology and Clinic of Blood Transfusion* * (Physiologie et Clinique de la transfusion sanguine) il est dit entre autres: « Comme le montrent les recherches les plus récentes, il peut se produire des troubles importants chez le donneur de sang. » Les chrétiens fidèles s'épargnent ces accidents qui compromettraient leur service divin.

## LES DANGERS QUE FAIT EVITER L'OBEISSANCE

[8] L'attitude des témoins de Jéhovah envers la transfusion sanguine n'est pas motivée par la faveur ou la défaveur que cette pratique rencontre dans les milieux médicaux. Ce n'est pas la réussite assurée ou les dangers de l'opération qui dictent leur décision mais la Parole de Dieu. Cependant, la connaissance de certains des effets dont nous protège l'obéissance à la loi divine ne peut que nous faire apprécier davantage la justice des voies de Jéhovah.

[9] Ces dernières années il est de pratique courante de faire des transfusions, qui sont rangées dans la catégorie des procédés bienfaisants. Parfois la transfusion est faite sur la prière du malade ou sur la demande des membres de sa famille, qui veulent être certains que « tout a été fait ». A ce sujet, le directeur d'une banque de sang newyorkaise (New York University-Bellevue Medical Center) a dit: « Les transfusions sanguines se font d'après la théorie qui veut que ces interventions, ne pouvant jamais faire de mal, peuvent faire du bien au patient. C'est là une idée fausse car il y a des dangers inhérents à la transfusion sanguine. » Voici ce qu'écrit la revue de l'Académie américaine de Médecine générale: « Il est fâcheux que beaucoup aient perdu la crainte de la transfusion et prescrivent maintenant une transfusion aussi allégrement qu'un flacon de sel purgatif. » Il y a plus de quatre mille ans Jéhovah a interdit à l'homme d'introduire dans son corps tout sang étranger. La médecine moderne confirme le fait que la transgression de cette loi ne va pas sans de graves dangers.

[10] Un des dangers immédiats qui menacent le receveur, c'est la possibilité d'une réaction hémolytique, c'est-à-dire la destruction rapide des globules rouges, vecteurs d'oxygène. Les symptômes en sont des céphalées pulsatiles, des douleurs lombaires et thoraciques et l'accumulation de poisons dans l'organisme par suite de la défaillance des reins. La mort peut survenir en quelques heures ou en quelques jours. On n'a pas encore réussi à écarter ce danger. Voici ce qu'a déclaré W.-H. Crosby, chef du service d'hématologie de l'institut militaire de recherches de Walter Reed: « On a beau essayer, on ne peut que réduire la fréquence des réac-

* Publié à Iéna, Allemagne, 1960.

4. En quoi faut-il croire pour avoir la vie éternelle et pourquoi?
5. a) Selon Jésus, que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle? b) Que faut-il comprendre par « aimer Dieu de toute son âme »?
6, 7. Le chrétien peut-il donner son sang? Est-ce une pratique sans danger, selon le point de vue médical?
8. Par quoi est motivée l'attitude des témoins de Jéhovah envers la transfusion sanguine? Mais pourquoi examinerons-nous certains faits médicaux?
9. Comment considère-t-on généralement la transfusion sanguine, mais est-on médicalement justifié à penser ainsi?
10, 11. a) Quels sont quelques-uns des dangers qui menacent le transfusé? Les médecins savent-ils les supprimer? b) En présence de ces faits, peut-on dire que la transfusion sanguine sauve vraiment la vie?

tions. On ne peut les éliminer, et les patients continueront de subir des dommages à la suite des transfusions sanguines. » Même s'il ne se produit pas de réaction hémolytique par suite de la formation naturelle d'anticorps dans le sang du patient, les antigènes du sang transfusé dans son organisme peuvent stimuler la formation d'anticorps, de sorte qu'une réaction grave se produira si jamais du sang contenant ces facteurs lui est de nouveau administré. Les combinaisons possibles des facteurs sanguins connus seraient de l'ordre de quinze millions. Aussi n'est-il guère probable, sinon impossible, de recevoir un sang qui corresponde au sien et qui n'ait pas d'effets nuisibles.

[11] Il y a d'autres dangers. Comme il n'est pas facile de savoir exactement la quantité de sang qui a été perdue, le médecin risque de transfuser plus de sang qu'il n'y a de place, accident qui, comme l'écrit la revue *Medical Science* (25 juillet 1959), est fort fréquent et grave. Il arrive aussi que de l'air pénètre dans les veines pendant l'acte transfusionnel et dans ce cas également les réactions sont mortelles. Quant au sang prélevé de l'organisme, il se contamine rapidement et certaines bactéries de l'air atmosphérique multiplient même dans le sang conservé à des températures de réfrigérateur et en rendent mortelle l'administration, même en petites quantités. Peut-on regarder pareille thérapeutique comme capable de sauver vraiment la vie?

[12] Si sombre que soit le tableau, il reste encore à examiner quelques dangers auxquels est exposé le patient qui reçoit du sang. Il se peut que le médecin transfuseur ignore toujours le mal causé par l'opération, car les maladies transmises par la transfusion ne se déclarent pas toutes sur-le-champ. Mais les autorités médicales sont unanimes à admettre que la syphilis, le paludisme et l'hépatite sont transmissibles par la transfusion sanguine. Ces maladies sont non seulement transmissibles mais il se produit régulièrement des cas d'infection. Avec la montée universelle de la corruption et la multiplication des maladies vénériennes, le risque de contracter la syphilis se fait plus grand. La syphilis est une affection redoutable dont les conséquences sont l'accouchement avant terme, la cécité, la surdité, la paralysie, l'affection cardiaque, la folie et la mort. Le test qui se fait pour déceler le sang syphilitique n'en révèle pas la nature dangereuse aux premières périodes et c'est le patient qui paie le prix. En février de cette année, le *Times* du Japon a rapporté le cas d'une femme qui a gagné son procès contre l'hôpital universitaire de Tokyo, sous contrôle de l'Etat. On lui avait transfusé du sang syphilitique et les conséquences furent la cécité et la perte de son mari, qui demanda le divorce. La réparation pécuniaire ordonnée par le tribunal fut une bien maigre compensation en regard du mal accompli. Et le risque de contracter le paludisme? Les porteurs du microbe de cette maladie ne savent pas toujours que leur organisme le recèle. Les examens du sang permettent rarement de le déceler mais c'est le sujet transfusé qui sera la victime. Ce danger n'est pas en diminution, au contraire. Ceux qui ont vécu en pays paludéens ou ont visité ces contrées peuvent être porteurs du parasite, et les voyages internationaux en augmentent journellement le nombre. Une autre affection grave qui réclame l'attention en raison de sa fréquence est l'hépatite d'inoculation (ou hépatite sérique). Si réel est le risque de lésions graves et de mort par suite de l'hépatite que le docteur Alvarez, médecin consultant honoraire à la clinique de Mayo, a dit qu'il ne permettrait jamais à personne de lui faire une transfusion sauf en cas d'absolue nécessité.

12. Enumérez les risques de maladies que comporte une transfusion sanguine et quels peuvent être les effets sur le patient.

[13] Comme si cela ne suffisait pas, le mal ne s'arrête pas là. S'il s'agit d'une femme, les effets nuisibles peuvent affecter ses maternités futures. Par suite de facteurs dont tous ne sont pas connus, une femme qui reçoit un sang incompatible risque de perdre la faculté de donner le jour à des enfants normaux et en bonne santé.

[14] Combien il est sage d'écouter la Parole de Dieu, qui nous dit de nous garder du sang! Comme nous serons bien plus heureux si, comme les enfants écoutent leur père, nous prenons à cœur les conseils divins et y conformons notre vie. Il est écrit: « Mon fils, sois attentif à mes paroles, prête l'oreille à mes discours. Qu'ils ne s'éloignent pas de tes yeux; garde-les dans le fond de ton cœur; car c'est la vie pour ceux qui les trouvent, c'est la santé pour tout leur corps. » — Prov. 4:20–22.

## EFFETS SUR LA PERSONNALITE

[15] Ceux qui font plus confiance au savoir de l'homme qu'à la sagesse de Dieu croient qu'avec toutes les précautions qui sont prises dans la sélection du sang des donneurs, il est possible d'éviter tous ces accidents. Mais interrogez les faits. Peut-être serez-vous choqué d'apprendre qu'il se fait des transfusions de sang de cadavre? Or c'est ce qui se pratique en Russie et en Espagne. Même aux Etats-Unis on a fait des expériences de transfusion de sang de cadavre! * Il est probable que cela ne se fait pas dans votre ville. Cependant le magazine *Time* du 26 mai 1961 rapporte le cas d'une femme de 49 ans, admise à l'hôpital général de Pontiac, qui reçut près d'un litre du sang du cadavre d'un garçon de douze ans, qui s'était noyé dans un lac voisin et était mort depuis environ trois heures. Déjà en 1935 un médecin de la banlieue de Chicago avait employé une technique analogue à celle des Russes. Cet Américain reconnut avoir, en deux ans, fait trente-cinq transfusions de sang de cadavre. Et si le donneur est un membre vivant de sa famille, qui mène une vie saine? Tout danger a-t-il disparu? Non, il y a toujours le risque d'une réaction par suite d'incompatibilité. Il se peut aussi que le donneur soit, à son insu, porteur du germe de quelque maladie. Dans la majorité des cas, cependant, le receveur ignore l'identité du donneur. Une certaine quantité du sang peut provenir d'individus sains, une autre d'alcooliques et de dégénérés. On demande même aux criminels enfermés en prison de donner leur sang. Par exemple, le *New York Times* du 6 avril 1961 rapporte ceci: « Les détenus du pénitencier de Sing Sing à Ossining donneront aujourd'hui leur sang à la Croix Rouge. » Geste digne d'éloges? Certainement pas aussi utile au prochain qu'on le croit.

[16] A l'époque où les Israélites se préparaient à entrer en Terre promise, Jéhovah poussa Moïse à leur répéter la loi interdisant la consommation du sang. Selon Deutéronome 12:25, Moïse déclara: « Tu ne le mangeras pas, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, en faisant ce qui est droit aux yeux de l'Eternel (Jéhovah). » Les commentaires bibliques de Soncino (édités par la Jewish Publication Society) portent, au sujet de l'expression: « afin que tu sois heureux », une note qui dit: « Ibn Esdras pense que la consommation du sang a un effet corrupteur sur la nature morale et la nature physique et transmet une tare héréditaire aux générations futures. » Voilà une remarque intéressante, qui peut aussi s'appliquer à la transfusion sanguine,

* « Bulletin » of the American Association of Blood Banks, Juin 1960.

13. Quel prix risque encore de payer toute femme qui reçoit du sang?
14. Comment Dieu protège-t-il son peuple de ces fléaux?
15. Quel raisonnement se tiennent certains sages selon ce monde en ce qui concerne les dangers de la transfusion? Quels faits relatifs aux donneurs font réfléchir?
16. a) Quelle remarque intéressante sur le sang se trouve en note dans les livres bibliques de Soncino? b) Qu'ont déclaré des médecins modernes sur cette question et pourquoi cela intéresse-t-il le chrétien?

comme cela est attesté par des médecins. Par exemple, dans son livre *Who is Your Doctor and Why?* (Qui est votre médecin et pourquoi?), le docteur Alonzo Jay Shadman déclare: « Le sang d'une personne est en fait la personne elle-même. Il renferme tous les traits distinctifs de l'individu qui en est le donneur. Cela comprend les tares héréditaires, les prédispositions aux maladies, les poisons imputables à ses habitudes particulières de manger, de boire et de vivre... Les poisons qui poussent au suicide, au meurtre, au vol, sont dans le sang. » C'est ce que confirme aussi Américo Valério, médecin brésilien et chirurgien depuis plus de quarante ans. Voici ce que déclare ce praticien: « L'aliénation mentale, les perversions sexuelles, le refoulement, les complexes d'infériorité, les délits simples, tout cela forme souvent le cortège de la transfusion sanguine. »† Pourtant, ainsi que l'admet la presse, les organismes ayant un stock de sang déclaré sans danger, vont collecter du sang chez des criminels qui possèdent ces traits caractéristiques. Est-il besoin de dire qu'aucun de ceux qui veulent renoncer aux œuvres de la chair et employer leur vie selon la manière prescrite par la Parole de Dieu n'est disposé à se préparer un pareil avenir? — Rom. 12:2; Eph. 4:22-24.

## MONTREZ VOTRE FOI EN L'AUTEUR DE LA VIE

17 D'après ce qui précède, que doit faire le chrétien qui vient d'avoir une grave hémorragie? Ne peut-il rien faire? Ne lui reste-t-il plus qu'à attendre la mort? Non. Les témoins de Jéhovah n'ont rien à objecter contre tout traitement qui n'est pas en conflit avec la loi divine. Pareils traitements existent. Les médecins qui voient en l'homme une créature issue des mains divines et non un produit de l'évolution comprennent mieux en général que le corps humain est doté de merveilleux pouvoirs de réparation. Ces praticiens en facilitent le fonctionnement au lieu de penser que la loi interdisant le sang fait obstacle à la guérison. Notre organisme sait combattre les dangers, même ceux créés par l'hémorragie (Ps. 139:14). Voici ce qu'il est dit dans *The Encyclopædia Britannica:* « Outre le sang qui circule dans les artères, les veines et les vaisseaux capillaires, le corps possède des réserves mobilisables. On sait qu'une de ces réserves se trouve dans la rate. Dès le début de l'hémorragie, la rate se contracte et déverse dans la circulation du sang comme une éponge. »‡ Aussi de nombreux médecins admettent-ils qu'il est bien plus sûr de coopérer avec la fabrique de sang du corps que de vouloir prendre sa place en transfusant du sang étranger. Même l'importante publication médicale *The Surgical Clinics of North America* (Les Cliniques chirurgicales de l'Amérique du Nord — février 1959) a écrit: Il ne faut pas oublier que ce n'est pas la transfusion sanguine mais « la thérapie par le fer (qui) est le traitement de choix de l'anémie consécutive à l'hémorragie ». Dans les cas graves, c'est-à-dire lorsque la perte de sang a été très abondante, il y a des « restaurateurs du volume plasmatique » qui peuvent s'employer sans transgression de la loi divine interdisant le sang. D'après le témoignage de nombreux médecins, ces produits se sont révélés moins dangereux que les transfusions sanguines. Ces succédanés, il est vrai n'ont pas la même efficacité que notre sang, mais ils contribueront à maintenir en circulation les globules rouges, de sorte que l'oxygène parviendra aux divers organes pendant le temps nécessaire à l'organisme pour réparer la perte de sang. Donc au lieu de se laisser administrer du sang sous prétexte que c'est le seul espoir qui reste, les chrétiens se chercheront un médecin qui a suffisamment d'adresse, de patience et de respect de la conscience pour consentir à les soigner sans recours à la transfusion.

18 Celui qui cherche à sauver sa vie par des moyens condamnés par les Ecritures ne se fait pas un bien durable. Quelle folie de croire qu'il est possible de sauver sa vie en transgressant les lois de l'Auteur de la vie! Même si cette voie dangereuse semble d'abord donner de bons résultats, elle peut par la suite avoir pour conséquence la maladie et la mise au monde d'enfants mort-nés. Et même si le patient ou sa descendance s'en tire sans aucun mal physique, le fait qu'il a transgressé la loi divine compromet ses perspectives de recevoir la vie éternelle dans le monde nouveau.

19 Dans le cas de Job, Satan affirma que l'homme ferait tout pour sauver sa vie, qu'il se tournerait même contre Dieu. Voici ses paroles: « Tout ce que possède un homme, il le donne pour sa vie. » (Job 2:4). Mais Satan se trompait. Job le convainquit de mensonge. Jésus-Christ fera de même, d'une façon remarquable. Un jour que Jésus venait de parler d'une voie qui aboutirait à sa mort dans le service divin, « Pierre, l'ayant pris à part, se mit à le reprendre, et dit: A Dieu ne plaise, Seigneur! Cela ne t'arrivera pas. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre: Arrière de moi, Satan! tu m'es en scandale; car tes pensées ne sont pas les pensées de Dieu, mais celles des hommes. Alors Jésus dit à ses disciples: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la trouvera ». (Mat. 16:21-25; Marc 8:31-35.) Puisse aucun de nous ne jamais être comme Satan pour nos frères chrétiens en leur demandant de renoncer à leur confiance en Dieu pour la sagesse du présent siècle! Il n'y a qu'un seul moyen d'obtenir la vie, c'est de mener une existence conforme à la volonté divine. La confiance en Dieu n'est jamais une confiance mal placée. Comme Médecin divin, le Créateur peut faire ce qu'aucun médecin ne saura jamais faire. En effet Dieu peut donner la vie à ses serviteurs, non pour quelques courtes années pleines d'agitation mais pour l'éternité — et s'il le faut par une résurrection d'entre les morts — dans le glorieux monde nouveau à présent si proche. — Ps. 23:4; Actes 24:15.

20 Devant des perspectives si merveilleuses, prenez bien garde de vous conduire d'une manière conforme à la volonté divine. Gardez-vous d'imiter ce monde dans votre attitude envers le sang de vos semblables. C'est maintenant le moment de témoigner de votre intérêt pour leur vie en les engageant à croire au sang du Christ, le seul sang qui ait une valeur réelle aux yeux de Dieu et qui puisse sauver la vie. Désignez-leur le royaume de Dieu, faites-leur apprendre ses lois, aidez-les patiemment à marcher sur le chemin de la vie. Que votre détermination soit de pouvoir dire avec l'apôtre Paul: « Je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » — Actes 20:26.

---

† « Ciência Médica, Vol. XX, Moral Deficiencies and Blood Transfusion ».
‡ Edition de 1946, Vol. 3, page 743.

17. a) Les témoins de Jéhovah refusent-ils, pour des motifs religieux, tout traitement médical? b) Est-il permis de secourir un chrétien qui a eu une hémorragie grave?

18. Pourquoi est-ce une folie que de vouloir sauver sa vie en transgressant la loi divine?

19. a) Qui a affirmé que l'homme ferait n'importe quoi pour sauver sa vie, qu'il abandonnerait même son Dieu? b) Quelle leçon est à tirer de la réprimande que Jésus fit à Pierre? c) Que recevront ceux qui obéissent à Dieu même en des situations critiques?

20. Que faut-il faire à présent pour employer sa vie d'une manière conforme à la volonté divine?

# L'ASSOMPTION DE MARIE - réalité ou fiction ?

AUN congrès eucharistique tenu à Lima, Pérou, la question suivante fut posée: « Comment se peut-il... que, dans le plan de Dieu, la Vierge Marie demeure exempte du péché originel qui s'étend à tous? Si elle n'est pas assujettie au péché, elle n'a pas besoin d'un rédempteur. La mère du Rédempteur resterait en dehors de la sphère où s'exerce la rédemption. Serait-ce un honneur pour le Rédempteur universel? » La réponse officielle à cette question nous assure que « la Vierge Marie n'est pas en dehors de la sphère où s'exerce la rédemption, elle fut rachetée, mais elle n'était pas souillée, parce qu'avant d'être conçue, avant d'exister, elle fut rachetée par le sang de son propre Fils, avant que ce sang fût versé, puisque telle était la volonté souveraine et toute puissante de Dieu. » (*El Comercio*). On affirme que cette opinion, professée par des millions de personnes sincères, est fondée sur la doctrine de l'assomption de Marie.

Toutefois, ce point de vue n'a pas toujours été celui de l'Eglise catholique. Dans le livre, *In Praise of Our Blessed Mother*, imprimé en 1952 sous l'Imprimatur de Patrick A. O'Boyle, on lit ceci: « Dans les trois premiers siècles du christianisme, les écrits ecclésiastiques ne contiennent aucune mention explicite selon laquelle Marie serait affranchie du péché originel. » « C'est donc dans la tradition divine, la Parole inécrite de Dieu, qu'il nous faut rechercher l'origine fondamentale et indiscutable du dogme selon lequel la Mère de Dieu fut préservée du péché originel dès les premiers instants de son existence. »

Toutefois, la tradition n'offre pas une opinion unanime sur la question. Par exemple, St-Augustin insistait sur l'enseignement biblique de l'universalité du péché originel. St-Bernard, St-Thomas d'Aquin, les grands écrivains franciscains, Alexandre de Halès et St-Bonaventure, furent tous des adversaires de la doctrine de l'immaculée conception de Marie.

Mais le quinzième siècle apporta un changement de point de vue lorsque, dans deux déclarations papales au moins, le pape Sixte IV approuva la croyance à l'immaculée conception de Marie. Cette position fut confirmée par le Concile de Trente et par d'autres papes dans les années qui suivirent. « Et ainsi », nous dit-on, « le terrain fut bien préparé pour l'acte final, la définition solennelle du dogme, proclamée par le pape Pie IX » en 1954.

C'est dans ce dogme papal, selon lequel « la Sainte Vierge Marie, dès l'instant même de sa conception, par une grâce et un privilège étranges du Dieu tout-puissant, grâce aux mérites du Sauveur de l'humanité, Jésus-Christ, fut préservée de toute souillure du péché originel », a déclaré John Wright, évêque de Worcester, que nous trouvons « les raisons fondamentales de l'incorruptibilité du corps de Marie et son assomption finale, corps et âme, dans la gloire du ciel ».

## MARIE NE FAIT PAS EXCEPTION

Quelle est la position de la Parole de Dieu, la Bible, sur la question? Il est affirmé clairement dans une version catholique de la Bible, celle de Jérusalem, dans Romains 3:9,10: « Nous avons établi que Juifs et Grecs, tous sont soumis au péché, comme il est écrit: Il n'est pas de juste, pas un seul. » Et encore: « De même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé en tous les hommes, du fait que tous ont péché. » (Rom. 5:12, *Jé*). Mais ne pouvait-il y avoir d'exception? Si, et une telle exception est identifiée pour nous dans Hébreux 7:26 comme étant Jésus-Christ.

Le récit de la purification de Marie prouve qu'elle n'est pas une autre exception, échappant à la domination du péché. Dans Lévitique 12:1–4, 8, la loi relative à cette question s'énonce ainsi: « Si une femme, après avoir conçu, enfante un enfant mâle, elle sera impure pendant sept jours, selon les jours de la séparation menstruelle, (comme elle est impure au temps de ses règles, *Jé*) et au huitième jour le petit enfant sera circoncis: mais elle demeurera elle-même trente-trois jours dans le sang de sa purification (et pendant trente-trois jours encore elle restera à purifier son sang, *Jé*). Elle ne touchera aucune chose sainte, et elle n'entrera pas dans le sanctuaire, jusqu'à ce que soient accomplis les jours de sa purification... elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un pour l'holocauste et l'autre pour le péché; et le prêtre priera pour elle (accomplira sur elle le rite d'expiation, *Jé*), et c'est ainsi qu'elle sera purifiée. » — *Glaire et Vigouroux* et *Catholic Confraternity*.

Ces expressions: « elle sera impure » et « comme elle est impure au temps de ses règles », qui indiquent la nécessité de la purification et d'une offrande pour le péché, pouvaient-elles s'appliquer convenablement à Marie? La même traduction catholique de la Bible, dans Luc 2:21–24, montre que la Parole de Dieu répond affirmativement, parce que cette même loi sur la purification, qui exigeait un sacrifice pour l'expiation de ses péchés, fut respectée par Marie. « Cependant les huit jours pour circoncire l'enfant étant accomplis, il fut nommé Jésus... Et après que les jours de la purification de Marie furent accomplis selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, comme il est écrit dans la loi du Seigneur: « Tout mâle ouvrant un sein sera appelé consacré au Seigneur »; et pour offrir l'hostie (sacrifice, *Jé*) selon ce qui est dit dans la loi du Seigneur, un couple de tourterelles, ou deux petits de colombes. » Marie était exactement comme les autres femmes, c'est-à-dire imparfaite. Nous sommes d'accord avec l'apôtre inspiré qui déclara: « Dieu est véridique », même si les hommes se trompent. — Rom. 3:4, *Li*.

Mais n'est-il pas vrai que Marie est la « Mère de Dieu » toujours vierge? Au lieu de faire dépendre notre réponse d'une sentimentalité excessive ou de la tradition, tournons-nous vers la Parole de Dieu et voyons ce qu'elle dit. Prenez votre propre Bible et lisez Luc 1:35 (*Li*), voici la déclaration que vous y trouverez: « L'enfant qui naîtra sera appelé Fils de Dieu », et non pas Dieu lui-même.

Néanmoins, cette naissance, le fait pour le Fils de Dieu de devenir une créature humaine, n'en fut pas moins un vrai miracle qui s'accomplit d'une manière extraordinaire puisqu'une vierge fut employée pour être la mère terrestre de Jésus. « Tout cela arriva, pour que s'accomplit la parole du Seigneur dite par le prophète: Voici la vierge concevra et enfantera un fils et on lui donnera le nom d'Emmanuel. » — Mat. 1:22, 23, *Li*.

## LES AUTRES ENFANTS DE MARIE

Marie, alors la femme de Joseph selon la loi, eut-elle d'autres enfants? Prenez, s'il vous plaît, Matthieu 13:55, 56, et lisez: « N'est-ce pas le fils du charpentier? Sa mère ne se nomme-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacques, Joseph, Simon et Jude? Et ses sœurs aussi ne sont-elles pas toutes

*(Lire la suite à la page 31.)*

# DÉLIVRÉS de L'INQUISITION TOTALITAIRE par la FOI EN DIEU

*Raconté par Eric Frost*

VOICI, déplié sous mes yeux, un illustré allemand à grand tirage. La vie dans un camp de concentration sert de sujet à un roman qui y est publié en feuilleton. C'est la description la plus fidèle que j'aie jamais lue sur la vie dans les camps. Et pourtant, le pire n'a pas été dit. La plume elle-même se refuse à coucher sur le papier des choses aussi douloureuses.

Il n'y a pas si longtemps que le monde était encore horrifié de voir les hordes nazies s'élancer, dans leur marche fulgurante, aussi loin que les rives de la Volga, à l'est, et même jusqu'aux côtes de la Manche, à l'ouest. Et du haut de la glaciale Scandinavie, ces troupes totalitaires se ruèrent en triomphe jusque dans les sables brûlants de l'Afrique. Pendant de longues années, le nazisme ne subit aucune défaite, si ce n'est sur le front intérieur!

En effet, même en Allemagne, les nazis tentèrent en vain d'exterminer les témoins de Jéhovah. Les aiguilles de l'horloge furent ramenées en arrière de cinq siècles pour ressusciter l'effroyable Inquisition qui, dans les camps de concentration, devait connaître des années fastes. Grâce à notre foi en Dieu, nous avons survécu et nous sommes des milliers, tous comme moi, à en faire le récit.

C'est ainsi que je me rappelle certains événements qui ont débuté en 1919, et qui mettaient déjà les gens en conflit avec l'Etat totalitaire. Cette même année, ma mère devint témoin de Jéhovah (à cette époque-là, les témoins de Jéhovah s'appelaient les « étudiants de la Bible »). Quant à moi, je m'intéressais à la musique. Par son témoignage zélé, ma mère amena mon père et moi-même à nous faire baptiser comme témoins de Jéhovah le 4 mars 1923 à Leipzig, ma ville natale. Je renonçai alors à mes études de musique et, pour gagner ma vie, j'allais jouer dans les cafés et les théâtres de variétés, ce qui me laissait beaucoup de temps libre pour l'œuvre du Seigneur. En 1924, je commençai à servir Jéhovah à plein temps en travaillant au dépôt de « littérature » de la Société, à Leipzig. Quatre ans plus tard, on m'invita à participer à la présentation du Photo-Drame de la Création. Des milliers de personnes se souviennent encore de nos jours des beaux diapositifs qui représentaient la création de la Terre et le mandat divin à l'égard de l'homme. Ce fut là un merveilleux privilège que de pouvoir présenter le Photo-Drame et de visiter les nombreuses assemblées en qualité de « frère pèlerin » ou conférencier biblique.

## LA TEMPETE SE PREPARE

L'œuvre de témoignage connut une rapide extension en Allemagne. De 1919 à 1933, les Témoins allemands, animés d'un grand zèle, distribuèrent 48 000 000 de livres et de brochures, ainsi que 77 000 000 d'exemplaires de *L'Age d'Or* qui s'appelle à présent *Réveillez-vous!* En 1932, l'esprit nazi commença à prévaloir partout. Les émeutiers profitaient souvent des représentations du Photo-Drame pour commettre des actes odieux. On en arriva à ne plus pouvoir présenter le Photo-Drame sans la protection de la police. Et pendant ce temps, de nombreux nazis eurent l'occasion de voir qui j'étais.

En janvier 1933, alors que j'étais de passage chez un autre Témoin à Nuremberg, l'émetteur de Berlin nous annonça dans un langage ampoulé la prise du pouvoir par Hitler. Nous nous doutions bien de ce que cela voulait dire pour nous. La tempête éclata la même année, en avril, lorsque la police vint occuper la grande et nouvelle imprimerie ainsi que le Béthel de la Société à Magdebourg et mettre des scellés à toutes nos machines à imprimer. Etant donné que l'on ne put trouver aucune preuve d'activité subversive, la propriété fut restituée le 28 avril.

En juin, 7000 Témoins s'assemblèrent à Berlin et adoptèrent une résolution dans laquelle ils s'élevèrent énergiquement contre l'action arbitraire du gouvernement de Hitler. Des millions d'exemplaires de cette résolution furent distribués. Trois jours plus tard, la propriété de Magdebourg fut confisquée pour la deuxième fois et les 180 membres du personnel furent contraints de s'en aller. Nos ennemis religieux se réjouirent d'entendre Hitler déclarer: « Je dissous les « Etudiants sincères de la Bible » en Allemagne; leurs propriétés, je les voue au bien-être du peuple; je fais confisquer tous leurs écrits. »

Du fait que la Société-mère enregistrée aux Etats-Unis en était la propriétaire légitime, des négociations furent entamées entre le Département d'Etat des Etats-Unis et l'Allemagne. La saisie fut levée mais non l'interdiction qui frappait notre œuvre de prédication. Les réunions furent interdites. Dans un autodafé, les nazis brûlèrent des bibles et des écrits bibliques pour une valeur totale de plus de NF 100 000. Dès 1934, beaucoup de Témoins commencèrent à perdre leur emploi pour avoir refusé de prononcer le salut: « Heil Hitler! » (le salut vient de Hitler).

Au printemps de 1934, je fus arrêté et jeté en prison pour dix jours. A peine relâché, je réussis à regagner la Tchécoslovaquie où j'avais présenté le Photo-Drame auparavant. Que je suis heureux à présent d'avoir pu le présenter encore 122 fois en dehors du pays, alors que l'œuvre était interdite en Allemagne et que notre bureau restait fermé. Et pourtant, les choses n'étaient plus aussi faciles en Tchécoslovaquie. Souvent la nuit, la police vint m'arracher à mon sommeil craignant d'avoir affaire à un nazi!

Entre-temps, les frères d'Allemagne avaient décidé de faire une démarche hardie et décisive. Malgré l'interdiction, toutes les assemblées locales se réunirent le 7 octobre 1934 et adoptèrent une résolution de protestation qu'elles adressèrent au gouvernement de Hitler, pour l'aviser de leur détermination de continuer à adorer Jéhovah coûte que coûte. Après une prière solennelle, les frères envoyèrent les télégrammes de protestation à Berlin. Simultanément, les témoins de Jéhovah se réunirent dans cinquante pays et décidèrent de télégraphier de sérieux avertissements à l'Allemagne nazie. Un plénipotentiaire du général Ludendorff révéla plus tard que Hitler, en voyant ces hardis télégrammes, sauta sur ses pieds et hurla: « Cette engeance sera exterminée en Allemagne! »

## L'ŒUVRE CHRETIENNE DANS LA CLANDESTINITE

Après mon retour en Allemagne, en mai 1935, j'entrai dans l'œuvre clandestine. La nuit du 13 juin, on m'arrêta dans mon hôtel pour m'emmener à la « Maison Columbia » à Berlin où je passai les cinq mois les plus atroces de ma vie. Maltraité à coups de crosse et à coups de pied, continuellement mis au secret, journellement soumis à de cruelles

vexations et à des humiliations, j'appris alors que des hommes peuvent devenir plus vils que des bêtes. Les interrogatoires insensés que me fit subir un agent de la Gestapo ne permirent pas de me convaincre d'activité révolutionnaire. On me relâcha alors que je ne m'y attendais pas du tout; je redisparus aussitôt dans la clandestinité pour continuer à servir Jéhovah.

On faisait alors des préparatifs en vue d'assister à un congrès à Lucerne, en Suisse. Mais entre-temps, les nazis déclenchèrent une nouvelle action contre nous. La plupart des frères occupant des charges avaient déjà été arrêtés. Je m'efforçais donc de rétablir les contacts pour remettre les choses en marche. Innombrables étaient les portes et les fenêtres cachées qui, au dernier moment, me permirent d'échapper à la Gestapo qui me traquait. Ma mère et mon frère, en revanche, furent arrêtés.

Le président de la Société, frère Rutherford, assista au congrès de Lucerne en septembre 1936, ainsi que 2500 frères venus d'Allemagne. On me chargea de réorganiser l'œuvre clandestine qui venait d'être passablement disloquée, tâche dont je m'acquittai sans tarder. Nous envisagions de faire, en Allemagne, une distribution éclair de la résolution adoptée au congrès. Ainsi, le samedi 12 décembre 1936, entre 17 et 19 heures, 300 000 exemplaires furent silencieusement glissés dans les boîtes aux lettres ou sous les portes, dans toutes les grandes villes d'Allemagne. Et dire que ni les escouades de la police ni les patrouilles de la S.S. ne réussirent à mettre la main sur un seul Témoin!

Bien entendu, l'activité clandestine se poursuivait malgré la persécution et le risque de perdre la liberté ou même la vie. Les frères avaient cependant besoin de nourriture spirituelle pour maintenir leurs forces et pour la dispenser dans l'œuvre de prédication. Les contrôles effectués dans les trains constituaient un danger permanent. Même l'achat de grosses quantités de papier passait pour suspect. Bien des frères qui portaient des écrits sur eux tombèrent ainsi entre les mains de la Gestapo. Plusieurs d'entre eux, inculpés d'avoir préparé la distribution de *La Tour de Garde*, furent exécutés. Pourtant, grâce à leur amour pour Dieu et leur prochain, ces Témoins continuèrent à parler de la bonne nouvelle du royaume de Dieu placé sous le Christ. Dans un compte rendu publié en première page, le *Miroir juridique national-socialiste* reconnaissait que nous ne manquions pas d'ingéniosité. Dans les grandes lignes, il disait ceci:

« Les adhérents de cette association interdite tentaient de maintenir leurs contacts et de se fortifier dans la foi. De plus, ils cherchaient en toutes circonstances à faire partager leur façon de penser à d'autres concitoyens. Très souvent, alors qu'ils font leurs achats ou des promenades, qu'ils sont assis dans un parc ou se tiennent dans la rue, les Etudiants sincères de la Bible abordent des gens qu'ils ne connaissent pas pour entamer avec eux une conversation sur les événements du jour, puis ils parlent peu à peu de leur croyance et de la doctrine interdite. Ils estiment que c'est là le devoir d'un « témoin de Jéhovah » que d'agir de la sorte.» Peu leur importent les risques auxquels ils s'exposent, les témoins de Jéhovah tiennent à communiquer la foi à d'autres personnes pour que celles-ci soient également sauvées en ce temps de la fin du présent monde.

## SOUS DES TOITS NAZIS

Le 27 mars 1937 allait avoir lieu la célébration de la Commémoration de la mort du Christ. J'avais fixé un rendez-vous à dix autres frères en vue de discuter de l'activité clandestine, mais les choses prirent une autre tournure. Le 21 mars, à deux heures du matin, je fus réveillé par des coups de poing et des coups de pied donnés contre la porte de mon appartement. En quelques secondes, je fis disparaître dans mon matelas un petit rouleau de papier sur lequel étaient inscrits des renseignements essentiels. Mais voilà qu'entrent dix hommes de la police secrète: « Allez, habillez-vous, Frost. On sait tout! » Je priais Jéhovah tout en m'habillant. Et pendant ce temps, ils me mirent toute la chambre sens dessus dessous. Quant au petit rouleau de papier, ils ne l'ont pas trouvé!

Les choses allaient toutefois se précipiter. La Gestapo savait que nous avions l'intention de nous réunir ce vendredi-là pour célébrer la Commémoration, mais elle ignorait où. On me roua de coups plus d'une fois jusqu'à me faire perdre connaissance, et puis on m'arrosa d'eau froide pour me faire reprendre connaissance. Bientôt je ne pus plus ni me coucher ni m'asseoir. De ce vendredi-là jusqu'au lundi suivant, je ne bus et je ne mangeai presque rien, mais je suppliai sans cesse Jéhovah de venir à mon secours afin que je puisse garder le silence à cause des frères. Lorsqu'on me mena de nouveau devant la féroce Gestapo, je ne pus m'empêcher de penser à Daniel dans la fosse aux lions. Leur flot d'insultes courroucées traduisit bien ce que j'avais hâte d'apprendre: les frères avaient échappé aux filets que la police leur avait tendus! Ma joie était indescriptible.

Le mois de juillet m'apporta la nouvelle de l'arrestation de ma femme. Notre fils allait être élevé dans l'esprit nazi. Nombreux étaient les enfants de Témoins que l'on arracha à leurs parents pour les placer chez des nazis. La plupart de ces enfants sortirent fortifiés de cette épreuve douloureuse. Ainsi, une jeune fille de treize ans écrivit à ses parents: « Je me rappelle constamment le souvenir d'hommes fidèles tels que Job, Daniel et d'autres encore; je les prends pour exemple, et j'aimerais mieux mourir que de devenir infidèle à Dieu. » Malgré la forte pression, ces enfants refusèrent d'adhérer à la jeunesse hitlérienne. A cause de leur bonne conduite chrétienne, certains parents nazis allèrent même jusqu'à préférer ces enfants-là aux leurs.

## DU CAMP DE PRISONNIERS TRANSFERE A SACHSENHAUSEN

Les conditions de travail inhumaines et le traitement cruel que l'on faisait subir aux détenus du camp situé dans les marais d'Emsland avaient de quoi les plonger dans le désespoir. Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'« enfer de Waldesrand » (l'enfer à l'orée du bois). La foi et la compagnie de loyaux Témoins me permirent d'y supporter le pire. Le dimanche, nous faisions ensemble l'étude de la Bible en repassant dans notre mémoire ce que nous avions appris dans la Parole de Dieu au cours d'années antérieures. Nous invitions nos codétenus à se joindre à nous pour boire les « eaux de la vie ». C'est avec recueillement qu'ils écoutaient souvent nos discussions.

La Seconde Guerre mondiale avait déjà éclaté quand je finis de purger ma peine, mais on me ramena à Berlin. Quatre-vingt-dix-neuf jours plus tard, les portes du camp de concentration de Sachsenhausen devaient se refermer sur moi. Nul ne peut s'imaginer le cruel accueil que me firent les S.S., mais nul ne pourra non plus s'imaginer la joie que j'éprouvai à être salué par 280 Témoins, dont tous avaient déjà été éprouvés et fortifiés par de dures épreuves analogues. Ce sont ces chrétiens fidèles dont il est fait mention dans le best-seller intitulé *La théorie et la pratique de l'enfer* (angl.): « Lorsque la guerre éclata, les Témoins détenus dans le camp de concentration de Sachsenhausen furent invités à se présenter comme volontaires pour le service militaire. Chaque refus de leur part entraîna l'exécution par fusillade de dix hommes d'entre leurs rangs. Après avoir ainsi exécuté quarante victimes, les S.S. renoncèrent. (...) On ne peut s'empêcher de penser que les S.S., psychologiquement parlant, ne se sont jamais trouvés tout à fait à la hauteur du défi lancé par les témoins de Jéhovah. » Quelle joie et quelle consolation de me trouver parmi eux! J'ai alors compris, mieux que jamais, les paroles de la Bible: « Le fer s'aiguise par le fer, et un homme ranime le visage de son ami. » — Prov. 27:17, *Da*.

Maintes et maintes fois, on nous répéta que les portes du camp s'ouvriraient devant nous si nous acceptions de signer une déclaration dans laquelle nous renierions notre foi. Mademoiselle Geneviève de Gaulle, nièce du général de Gaulle, l'actuel président de la République française, confirma cela

en ses propres termes lorsqu'elle se référa à nos sœurs du camp de Ravensbrück: « Elles auraient pu être libres sur-le-champ si elles avaient renoncé à leur foi. Au contraire, elles ne cessaient de résister, réussissant même à introduire dans le camp des livres et des tracts qui ont valu la pendaison à plusieurs d'entre elles. » Cette attitude intrépide amena 300 jeunes femmes russes de ce camp à devenir témoins de Jéhovah. Quoiqu'on leur eût interdit de parler aux autres détenus (en les écoutant, on risquait de se faire asséner vingt-cinq coups de cravache et d'être mis au cachot), les témoins de Jéhovah étaient déterminés à tenir bon jusqu'au bout pour faire connaître la puissance que Jéhovah manifeste à l'égard des siens. L'un des survivants du camp de Buchenwald raconta que les Témoins avaient rendu témoignage de leur foi « malgré les interdictions et les châtiments ». Ils ne se préoccupaient pas que d'eux-mêmes mais encore d'autrui. Dans le camp de Neuengamme près de Hambourg, nos frères publiaient même un véritable journal intitulé *Nouvelles du Royaume de Dieu*.

Dans le camp d'extermination d'Auschwitz (Oswiecim, en polonais), l'un des frères fut chargé d'aller réparer le chauffage central d'un local où travaillaient trente sœurs. Six jours de suite, il leur parla de la Parole de Dieu pendant la pause de midi et renouvela ainsi leurs forces, ce dont elles remercièrent Jéhovah. Un gardien bienveillant resta là, le fusil au pied, à écouter avec intérêt. D'ailleurs, il n'était pas exceptionnel de voir des gardiens causer avec les frères. Nos geôliers recevaient toujours un témoignage franc et hardi, car nous savions que leur vie éternelle était en jeu, autant que la nôtre. Une sœur était affectée au bureau d'un commandant S.S. qui l'avertissait souvent: « Je finirai par vous faire couper la tête. » Or, il ignorait que la sœur se servait du matériel de bureau pour confectionner des écrits en vue d'un congrès qui devait avoir lieu dans le camp même. A plusieurs reprises, elle lui parla des desseins de Jéhovah, et peu à peu le commandant se fit plus aimable. Par une telle prédication intrépide et en faisant preuve d'amour à l'égard du prochain, les frères firent souvent naître la foi dans cette fosse aux lions. Par-ci par-là, dans divers camps, des gardiens S.S. se délièrent du serment nazi et déclarèrent croire en Jéhovah. Ces « Sauls », nos persécuteurs, se changèrent en « Pauls », nos codétenus! Parmi les prisonniers politiques, beaucoup d'hommes et de femmes devinrent témoins de Jéhovah. Et un simple tonneau à eau servit de « piscine » pour le baptême.

Notre foi en Jéhovah n'était jamais mal placée. Ainsi, ce que relata par la suite Björn Hallström, journaliste suédois bien connu, s'applique à nos frères durant toute l'inquisition nazie: « Ils ont été traités pire que n'importe quel groupe, mais ils ont réussi, par leur foi en Dieu, à survivre à ces choses mieux que tous les autres. »

A l'extérieur des camps, les filets de la Gestapo ne purent se resserrer que sur la moitié des Témoins, et jamais davantage. Alors que nous étions 10 000 à être incarcérés, autant de milliers continuaient, au dehors, à proclamer la bonne nouvelle du royaume de Jéhovah. Ils se réunissaient en secret, la nuit ou dans les forêts. Même les enterrements leur fournissaient de précieuses occasions de se retrouver en compagnie chrétienne.

## L'ECRITURE SUR LA MURAILLE

Nous étions seize à être condamnés à vingt-cinq coups de nerf de bœuf chacun, et à la compagnie disciplinaire pour avoir été des « chefs de complot ». Finalement, on nous emmena dans l'île rocheuse d'Aurigny, située entre la côte française et celle de la Grande-Bretagne, pour nous verser dans une soi-disant brigade de construction S.S. Quoique nos geôliers nous aient infligé beaucoup de peines odieuses, nous eûmes néanmoins l'occasion d'épargner bien des dangers et bien des souffrances à nos coprisonniers. Mais les choses allaient changer: l'étoile de Hitler commença à pâlir après que les armées hitlériennes eurent été stoppées à Stalingrad. Le nazisme commença de comprendre l'écriture sur la muraille.

Une certaine nuit de juin 1944, sous le ciel étoilé, je me tenais dans le port à regarder l'invasion des alliés. On ne tarda pas à nous ramener à Saint-Malo à bord de vieux bateaux, et puis en Allemagne par le train — à raison de soixante personnes par wagon de marchandises — à travers la France, la Belgique et la Hollande. Le projet de nous faire monter à bord de plusieurs bateaux en vue de les faire couler dans la rade de Kiel allait toutefois échouer, car il fallut détourner notre convoi vers l'Autriche. Enfin, le 5 mai 1945, nous fûmes libérés par des troupes blindées.

Vers la même époque, sous la pression de l'avance des armées alliées, s'ouvrirent les portes des différents camps de concentration, et des milliers de captifs décharnés se répandirent dans la campagne ravagée par les bombes. Leur marche se faisait sous escorte: les S.S. fusillaient tous ceux qui étaient trop faibles pour avancer ou qui pillaient au bord de la route pour avoir de quoi manger. Il y eut beaucoup de morts. Quant aux témoins de Jéhovah, ils s'aidaient les uns les autres. Souvent, ils prêchaient aux villageois qui tenaient à montrer leur appréciation en partageant leur nourriture avec eux, et c'était là encore un bienfait de Jéhovah. Bientôt les paroles joyeuses d'un Témoin étaient dans toutes les bouches: « Me voici libre. Je suis reconnaissant au Père céleste et à notre Conducteur, Jésus-Christ, de pouvoir continuer à louer Son nom. »

L'inquisition avait échoué.

## LA RECONSTRUCTION

L'esprit de Jéhovah nous poussait à l'action. Beaucoup d'entre nous ne songèrent pas à regagner leur domicile, même s'il nous en restait un. Notre premier souci était de savoir ce qu'allait devenir la propriété de la Société, à Magdebourg. A notre arrivée, on était en train d'en faire un hôtel pour les Russes. Arriver à faire comprendre aux officiers soviétiques qui étaient les témoins de Jéhovah, voilà de quoi vous ruiner les nerfs. Notre œuvre n'aurait probablement jamais repris en zone orientale si nous n'avions pas insisté, jour après jour, que le siège de notre organisation s'était autrefois trouvé à Magdebourg et que, depuis ce bureau, nous envisagions de diriger à nouveau toute notre organisation dans les quatre zones d'occupation. Ils finirent par céder, et l'œuvre reprit dans la zone communiste comme ailleurs.

Les assemblées locales ne tardèrent pas à se réorganiser en Allemagne. Au début, nous prêchions presque exclusivement avec la Bible et un seul tract, mais nous pouvions au moins nous réunir librement et nous entraider. Peu après la guerre, les frères et les sœurs étaient tellement faibles qu'il n'était pas rare, lors des réunions, de les voir tomber de leurs bancs. Nous reçûmes des paquets C.A.R.E. (Entraide américaine à l'Europe) des témoins de Jéhovah d'Amérique, ainsi que d'importants envois de vêtements de nos frères américains et suisses. Tout cela fut très apprécié, et d'un grand secours.

En 1946, 9000 d'entre nous se firent un devoir d'assister au congrès à Nuremberg. Un autre congrès eut lieu à Magdebourg avec une assistance de 6000. Il serait difficile d'imiter les visages étonnés et les gestes désordonnés des Russes qui nous écoutèrent chanter et qui regardèrent comment des centaines de personnes se rendaient à pied au lieu du baptême. Et dire que tout rassemblement dans la rue était strictement interdit. Mais comme nous leur avions expliqué le baptême, ils n'intervinrent pas. Cette liberté n'allait toutefois pas durer longtemps sous la nouvelle domination totalitaire de l'Allemagne orientale.

Or en 1947, le président de la Société, frère Knorr, vint en Allemagne. Un bail fut signé pour l'immeuble et le terrain de Wiesbaden où se trouve maintenant notre Béthel agrandi. Ici, en Allemagne occidentale, nous avons eu la joie de voir augmenter les quelques milliers de Témoins qu'il y avait au lendemain de la guerre, à tel point qu'ils sont maintenant 68 000 à proclamer avec zèle la joyeuse nouvelle du monde nouveau de Jéhovah. Mon cœur déborde de joie et de gratitude envers Jéhovah qui a bien voulu produire tous ces

fruits. Je suis également heureux d'avoir pu passer des semaines de bonheur aux grandes assemblées internationales de New York, en 1950, en 1953 et en 1958. Jéhovah nous a encore accordé des congrès en Allemagne, entre autres en 1955, lorsque 125 000 personnes se sont rendues à Nuremberg et à Berlin. Qu'il est énorme ce que les serviteurs de Dieu peuvent faire et voir en quelques années!

### LA DELIVRANCE EST CERTAINE

A l'époque où les communistes étaient encore détenus avec nous dans les camps de concentration nazis, ils nous menaçaient souvent en ces termes: « Si un jour nous arrivons au pouvoir, nous vous pendrons, vous autres comédiens du ciel! » En 1950, l'inquisition totalitaire a repris dans l'Allemagne de l'Est communiste le jour où l'œuvre des témoins de Jéhovah a été interdite. Le bureau de Magdebourg a de nouveau été saisi. Et une fois de plus, nos frères ont relevé le défi en plaçant toute leur foi en Jéhovah qui ne manquera pas de les délivrer.

Pouvez-vous comprendre pourquoi mes pensées franchissent souvent le « rideau » qui divise l'Allemagne pour se porter vers les Témoins qui, pendant de longues années, ont souffert dans les camps nazis et qui croupissent à présent dans les geôles communistes? A l'heure actuelle, 407 Témoins fidèles sont incarcérés en Allemagne orientale. Je pense à des frères tels que frère X et frère Y, âgés de soixante-dix ans, et à d'autres frères à peine plus jeunes, comme frère Z, frère A et frère B qui, à cause de leur fidélité envers Jéhovah, ont passé chacun près de vingt ans de leur vie entre les mains des cruels ennemis de Dieu.

Les rapports qui nous parviennent reflètent le courage et la confiance des frères. Ceux-ci demeurent inébranlables, gardant toujours l'espérance du Royaume présente devant leurs yeux et devant les yeux de leurs prochains. Par là, ils démontrent journellement que Jéhovah règne au milieu de ses ennemis par l'intermédiaire du Christ, son Roi. Certes, l'inquisition totalitaire parvient à incarcérer et à harceler le peuple de Jéhovah si Jéhovah le permet pour que cela serve de témoignage; mais rien ne peut enchaîner l'esprit de Jéhovah!

Que les chrétiens qui vivent sous l'inquisition totalitaire n'oublient jamais — ni leurs oppresseurs non plus — que Jéhovah se tenait constamment aux côtés de ses Témoins durant toute l'inquisition nazie. C'est lui qui les nourrissait et les réconfortait quand, dans leur épuisement, ils criaient à Lui. C'est lui qui les ranimait et les désaltérait quand ils allaient défaillir. A ceux qui restaient fidèles jusqu'à la mort, il leur promit de les délivrer en les ressuscitant. Et c'est Lui qui, au temps fixé par lui-même, ouvrira toutes grandes les portes pour délivrer son peuple!

La délivrance fondée sur la foi en Dieu est certaine. Nous voici au seuil du monde nouveau de la justice. Déjà, les témoins de Jéhovah ont entonné le cantique: « Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ! » — I Cor. 15:57.

---

*(Suite de la page 27.)*

parmi nous? D'où lui viennent donc ces choses? » (*Li*). Luc 2:7 s'accorde avec ce qui précède quand il appelle Jésus le fils « premier-né » de Marie, et non pas son fils unique. Et quand Matthieu 1:25 (*Cr*) déclare: « (Joseph) ne la connut point jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils premier-né », il va sans dire que Joseph la « connut » après. En effet, elle mit au monde d'autres enfants.

L'apôtre Jean jette une plus grande lumière sur la question en montrant que ces allusions aux frères de Jésus ne se rapportent pas à ses disciples, car il dit: « Ses frères lui dirent: « Pars d'ici et va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais. » « Ses frères ne croyaient pas en lui. » — Jean 7:3, 5, *Li*.

On ne peut pas soutenir non plus que ces frères étaient simplement des cousins, car nous lisons: « Il parlait encore aux foules, lorsque sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit: « Voici ta mère et tes frères qui sont dehors et veulent te parler. » Il répondit à qui l'en informait: « Qui est ma mère, et qui sont mes frères? »... Quiconque fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est pour moi frère, sœur et mère. » — Mat. 12:46-50, *Li*.

Ce contraste donné par Jésus, montrant que les relations spirituelles sont plus fortes et plus importantes que les relations charnelles, indique également que ces frères n'étaient pas des cousins. S'ils l'avaient été, alors la déclaration de Jésus à ses disciples aurait voulu dire: « Quiconque fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est mon cousin. » Pourtant il est bien connu que, selon l'enseignement de Jésus, ses disciples et lui étaient des frères spirituels, et non pas des cousins.

Ces déclarations de la Parole de Dieu ne jettent certainement pas l'opprobre sur la fidèle Marie; ce fut plutôt pour elle un grand privilège, en sa qualité de servante du Seigneur, d'être la vierge qui donna naissance au Fils de Dieu et Sauveur de l'humanité, lequel avait été promis (Es. 7:14). Tous les chrétiens acceptent avec joie le récit inspiré qui montre que cet heureux privilège fut le lot qui lui échut en partage. Acceptons donc aussi cette autre déclaration donnée sous la direction du même esprit de Dieu touchant les autres événements de sa vie.

### FONDE SUR LA FICTION

Les déclarations contenues dans le livre *In Praise of Our Blessed Mother* concernant le dogme de l'Assomption offrent un intérêt particulier. Voici une citation d'Alfred C. Rush, C. SS. R.: « On sait que, dans les Ecritures, il n'y a aucun témoignage formel touchant l'assomption de Marie. Rien dans les Ecritures concernant Marie ne correspond aux nettes déclarations relatives à la résurrection et à l'ascension de Jésus. En outre, dans la tradition des pères de l'Eglise des six premiers siècles, nous ne trouvons rien en ce qui concerne cette question... Toutes ces choses s'ajoutent au fait que nous n'avons pas de véritable tradition historique sur l'Assomption... L'Assomption de Marie n'est pas un fait d'histoire dans le sens qu'on peut le prouver par l'histoire... (Parlant des écrits *Transitus Mariae* traitant de ce sujet il est dit:) En tant que récits historiques de l'Assomption, ils sont sans valeur. En réalité, ils cherchent à se faire passer pour des élucubrations des Apôtres ou des gens qui étaient étroitement associés avec ces derniers; ils cherchent à se faire passer pour des récits historiques des événements. En cela, il ne faut pas les prendre au sérieux... Sous ce rapport, ce sont de pures légendes; on ne peut les considérer comme fondés sur l'authentique tradition historique. Toutefois, ils ont une grande valeur du point de vue doctrinal. (Pourquoi, s'ils ne sont ni scripturaux ni historiques, mais de pures légendes, écrites par des hommes qui n'étaient pas ce qu'ils prétendaient être?)... En syriaque, il existe un ouvrage ayant pour titre *The Obsequies of the Holy Virgin*... Cet ouvrage ne fournit pas les raisons de la glorification de Marie, mais affirme que c'est un fait, quelque chose qu'il faut considérer comme établi. »

Finalement, le 1er novembre 1950, dans une solennelle déclaration papale du dogme, la première apparemment depuis que le pape fut proclamé infaillible dans ce genre de déclarations, Pie XII déclara « que la Mère immaculée de Dieu, la toujours vierge Marie, ayant achevé sa vie terrestre, avait été introduite corps et âme dans la gloire céleste ».

Alors, quel est le fondement de ce dogme? L'Eglise elle-même affirme qu'il ne repose pas sur la Bible; nous pouvons ajouter qu'il est contredit par les déclarations inspirées de I Corinthiens 15: 44, 50 (*Li*): « Il est semé corps animal, il se relève corps spirituel... Or voici ce que je dis, frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et la corruption n'hérite pas l'incorruptibilité. »

De plus, nous avons vu qu'il n'est pas fondé sur la tradition des premiers siècles de l'ère chrétienne, qu'il fut combattu dans la suite par des chefs de l'église, qu'il n'est pas un fait de l'histoire, mais que, d'après la même source, il est fondé sur des récits légendaires, d'une nature profondément imaginative, récits d'hommes « avides de ce qui est miraculeux ». C'est sûrement de cet enseignement de la tradition qui contredit la Parole de Dieu que l'apôtre Paul parle quand il dit: « Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par le moyen d'une philosophie qui n'est que vaine tromperie, s'appuyant sur des traditions humaines, sur les éléments du monde, et non sur le Christ. » — Col. 2: 8, *Li*.

Quel a été le motif de la proclamation du dogme? Le 1er mai 1946, dans la lettre *Deiparae Virginis Mariae*, le pape Pie XII posa aux évêques du monde entier la question suivante: « Vénérables frères, dans votre très grande sagesse et prudence, jugez-vous que l'assomption corporelle de la Sainte Vierge puisse être proposée et définie en dogme de foi? Désirez-vous, vous, votre clergé et les membres de votre troupeau, qu'il en soit ainsi? »

Sur la sagesse de qui s'appuyait-on? « La sagesse d'enhaut » (Jacq. 3: 17, *Jé*) ou la très grande sagesse et prudence des hommes? Esaïe 29: 14 affirme qu'une telle sagesse des hommes périra. La faveur de qui recherchait-on? Celle de Dieu? ou celle du clergé et de ses ouailles? Galates 1:10 (*Li*) fait clairement comprendre la position de ceux qui suivent cette dernière ligne de conduite: « Est-ce aux hommes que je cherche à plaire? Si je voulais encore plaire aux hommes, je ne serais pas le serviteur du Christ. »

# COMMUNICATIONS

## LE MINISTERE

Désirez-vous obtenir l'approbation et la faveur du Créateur afin de jouir de la vie sans fin dans son monde nouveau de justice maintenant si proche? Si oui, c'est le moment de lui prouver un « dévouement exclusif » car le temps approche rapidement où Jéhovah châtira tous ceux qui le haïssent, tous ceux qui ne sont pas dévoués à lui de la façon qu'il a prescrite (Exode 20: 5, *NW*). Dans le monde entier il est encore beaucoup de gens qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre le message du royaume de Jéhovah et d'apprendre comment on peut faire preuve d'un dévouement exclusif à Jéhovah. Les témoins de Jéhovah ont conscience de ce fait plus que quiconque, aussi continueront-ils à faire tout leur possible pour faire connaître les exigences divines aux hommes au cœur droit. Au cours du mois de janvier ils offriront à ces personnes un abonnement annuel à *La Tour de Garde* qui est exclusivement consacrée à annoncer le royaume de Jéhovah, ainsi que trois brochures traitant de sujets bibliques instructifs (contribution 50 fr. en Belgique, 5 fr. en Suisse et $ 1 au Canada et aux Etats-Unis. Chaque nouvel abonné recevra à titre gratuit trois brochures traitant de sujets bibliques. Joignez-vous aux rangs des heureux lecteurs de distributeurs de *La Tour de Garde* et aidez vous aussi à augmenter les louanges internationales au seul vrai Dieu.

## TEXTES QUOTIDIENS POUR FÉVRIER

16 Recevez mes instructions (Devenez mes disciples, NW), car je suis doux et humble de cœur. — Mat. 11: 29. wF 1/3/61 20, 21a

17 Il parut vouloir aller plus loin. Mais ils le pressèrent... Et il entra, pour rester avec eux. — Luc 24: 28, 29. wF 1/10/61 13, 14

18 Annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. — Actes 20:21. wF 15/11/61 7

19 Qui veut donc être ami du monde, se rend ennemi de Dieu. — Jacq. 4: 4, Jé. wF 15/10/61 18-20

20 Là où quelqu'un entend la parole du royaume mais n'en saisit pas le sens, le méchant vient et arrache ce qui a été semé dans son cœur. — Mat. 13: 19, NW. wF 15/8/61 10

21 Le père du juste est dans l'allégresse, celui qui donne naissance à un sage aura de la joie. — Prov. 23: 24. wF 15/7/61 9

22 ... pour marcher d'une manière digne du Seigneur et lui être entièrement agréables, portant des fruits en toutes sortes de bonnes œuvres et croissant par la connaissance de Dieu. — Col. 1: 10. wF 1/8/61 22

23 Vous êtes... un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. — I Pierre 2: 9. wF 1/7/61 11, 12

24 Il n'y a pas de crainte dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte, car la crainte est une entrave. — I Jean 4:18, NW. wF 1/3/61 7a

25 Acquitte-toi à la perfection de ton ministère. — II Tim. 4: 5, Jé. wF 15/11/61 9, 10

26 Enfin, soyez tous animés des mêmes pensées et des mêmes sentiments, pleins d'amour fraternel, de compassion, d'humilité. — I Pierre 3:8. wF 1/10/61 19-21

27 C'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut. — Rom. 10: 10. wF 15/5/61 13a

28 On donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. — Luc 19: 26. wF 1/3/61 3, 4b

(Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « *La Tour de Garde* » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.)

## ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

4 février: Respectez le caractère sacré du sang. Page 20.

11 février: Employez la vie d'une manière conforme à la volonté divine. Page 23.